

Série “Politiques meilleures”

RÉPARER LA MONDIALISATION: AGIR MAINTENANT POUR QU'ELLE PROFITE À TOUS

Avril 2017

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et toute cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Ce rapport a été préparé par le Secrétariat de l'OCDE. Sous la direction de Gabriela Ramos et Juan Yermo, Elsa Pilichowski et Isabell Koske ont coordonné la publication. Principaux contributeurs: Geoff Barnard et Ángel Alonso Arroba. Isabelle Renaud a apporté une assistance sur le plan administratif et en matière de production.

Crédits photo : © Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.
© OECD 2017

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Le mécontentement qui prévaut actuellement dans nos sociétés est pour une large part imputable à la crise économique mondiale. La crise a certes été un phénomène d'une grande complexité, mais il n'en reste pas moins que certaines des mesures associées à la mondialisation ne sont pas étrangères à son apparition. De même, si les faits donnent à penser que la mondialisation n'a joué qu'un rôle modeste au cours des dernières décennies dans l'aggravation des inégalités au sein des économies de l'OCDE, il semble que nous n'ayons pas, collectivement, accordé suffisamment d'attention à la façon dont, par leur interaction, la mondialisation et les mutations technologiques ont abouti à une stagnation, voire une dégradation, du niveau de vie d'un grand nombre de nos concitoyens.

Les personnes ayant perdu leur emploi et vivant dans les régions les plus sinistrées ne trouvent guère de réconfort à savoir que le PIB est plus élevé qu'il ne l'aurait été sans libéralisation des échanges. Si nous nous sommes efforcés de renforcer les politiques visant à résorber les inégalités grandissantes en matière de revenu et de chances, nous avons peut-être sous-estimé l'importance d'autres facteurs qui conditionnent le bien-être et la mobilité sociale, comme les inégalités de patrimoine, ou encore l'importance des réseaux sociaux, et la façon dont ils influent sur le pouvoir de décision de l'individu. En outre, il apparaît de plus en plus clairement que nombre de nos concitoyens ne se sentent pas seulement lésés par la mondialisation, mais qu'ils estiment que certains des processus à l'œuvre dans son développement sont viciés depuis l'origine.

L'OCDE peut apporter son concours aux autorités nationales et soutenir le dialogue international sur les politiques à suivre en vue d'œuvrer à une mondialisation plus juste et plus inclusive, et de veiller à ce que ses bienfaits soient plus largement partagés et à ce que les règles du jeu soient plus ambitieuses au plan économique, social et environnemental mais aussi plus faciles à faire respecter. Grâce à ses études et aux travaux de ses comités, l'OCDE peut contribuer au dialogue international tout en approfondissant ses recherches sur les effets redistributifs de l'intégration économique et sur le processus parallèle de montée en puissance du numérique. Les travaux interdisciplinaires d'analyse des politiques sous l'angle intersectoriel inscrits dans le cadre du projet horizontal de l'OCDE sur le numérique aboutiront à une feuille de route qui permettra aux pays Membres et Partenaires de l'Organisation de connaître la prospérité à l'ère du numérique et d'éviter de mettre en œuvre des politiques inadéquates. Les mécanismes d'examen par les pairs de l'OCDE peuvent aider à tirer les leçons de l'expérience de pays Membres de l'Organisation ayant relativement réussi à donner corps à une croissance inclusive dans un monde globalisé porté par le numérique, mais aussi de pays moins performants à cet égard. L'OCDE peut aussi apporter son concours à la conception d'outils permettant d'identifier les incidences spécifiques des réformes sur différents groupes de revenu, et à l'élaboration d'une nouvelle rhétorique de la mondialisation et du numérique afin d'aider les pouvoirs publics à mieux communiquer avec les citoyens.

L'OCDE a aussi beaucoup à apporter dans le domaine des normes mondiales. L'OCDE a élaboré environ 270 instruments juridiques depuis sa création en 1961, et mène depuis 2000 une action plus soutenue en matière d'établissement de normes. De nombreuses normes de l'OCDE ont pris une dimension mondiale, saluées pour leurs caractéristiques innovantes, l'approche fondée sur des données factuelles dont elles sont issues, et les mécanismes rigoureux d'examen par les pairs auxquels elles sont soumises. Bon nombre de ces normes portent déjà sur des questions liées à l'harmonisation des règles du jeu mondiales et aux moyens de faire en sorte que la mondialisation ait des effets positifs pour tous, comme l'Ensemble des mesures issues du Projet G20/OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires, les Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et Les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales.

L'heure est venue d'une mondialisation plus satisfaisante, plus inclusive, d'une mondialisation qui retrouve sa vocation première, celle d'offrir à tous une vie meilleure. L'OCDE est prête à apporter son concours aux responsables de l'action publique dans cette entreprise. Ensemble, nous pouvons concevoir, mettre en œuvre et mener à bonne fin des politiques meilleures pour une vie meilleure.



Angel Gurría
Secrétaire général de
l'OCDE

Messages clés

- La mondialisation fait depuis quelques années l'objet d'un rejet manifeste, imputable en partie au mécontentement provoqué par ses résultats.
- De fait, si la mondialisation a contribué à l'expansion du « gâteau » que représente l'économie mondiale et permis à plus d'un milliard de personnes de sortir de la pauvreté, elle n'a pas été également bénéfique à tous, et certains en ont souffert. Bien qu'elles se soient atténuées au niveau mondial, les inégalités se sont aggravées au cours des dernières décennies au sein de nombreux pays, notamment dans les économies avancées. Les inégalités de patrimoine se sont creusées encore plus rapidement que les inégalités de revenu dans nombre de pays de l'OCDE, ce qui a nui à la mobilité sociale.
- Par ailleurs, certains des processus par lesquels la mondialisation a été mise en œuvre suscitent des préoccupations, de nombreux citoyens estimant que la transparence et la consultation de toutes les parties prenantes concernées sont insuffisantes et que les conflits d'intérêts entre responsables de l'action publique et entreprises multinationales sont trop nombreux, voire suspectant purement et simplement des pratiques de corruption ou de prévarication.
- C'est pourquoi il est urgent de remettre la mondialisation sur les rails. Pour commencer, il faut considérer la mondialisation non comme une fin en soi, mais comme un moyen au service d'une fin, en l'espèce plus de bien-être et une vie meilleure.
- Les travaux de l'OCDE consacrés à l'articulation entre productivité et inclusivité montrent avec force qu'il faut compléter les avancées de la mondialisation par des politiques publiques propres à garantir que les avantages associés aux échanges, à l'investissement et au développement du numérique soient plus largement et plus équitablement répartis et que tous les citoyens aient le sentiment qu'ils apportent leur contribution à la dynamique créée par ces forces. Parmi les principaux instruments de l'action publique mobilisables à cette fin figurent la protection sociale et les politiques d'activation du marché du travail, les mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de capitaux, et des investissements stratégiques dans l'éducation, les compétences, la santé, l'innovation et les infrastructures physiques. Remettre la mondialisation sur les rails exigera aussi de s'attaquer aux déséquilibres régionaux ou, pour le dire autrement, de prendre en compte la "géographie du mécontentement".
- Pour répondre à la concentration croissante des richesses, il faudra sans doute faire un usage plus complet et plus efficace des arsenaux fiscaux, en veillant à ce que leur progressivité soit suffisante. Il faudra peut-être aussi étudier si ce ne sont pas certaines caractéristiques du système économique qui expliqueraient cette hausse de la concentration de la richesse, aux fins d'en atténuer par avance les effets. Parmi elles, on peut citer l'accroissement de la financiarisation, la forte progression des prix des logements dans de nombreux pays, les bastions constitués par des groupes d'intérêts puissants ou encore l'instauration d'une dynamique du « presque tout au gagnant » dans certains secteurs, notamment les industries de réseau, la finance et l'industrie du numérique, au détriment en particulier des petites et moyennes entreprises. Face à ces phénomènes, les pouvoirs publics pourraient apporter plusieurs réponses, notamment : renforcer la politique de la concurrence, mettre en place des règles plus efficaces de gouvernance d'entreprise et lutter avec plus de détermination contre l'évasion et la fraude fiscales ainsi que contre la corruption.
- Répondre au mécontentement provoqué par la mondialisation nécessite également de donner une plus grande légitimité aux processus qu'elle met à l'œuvre. Pour ce faire, il convient de renforcer le débat démocratique et faire en sorte d'associer plus largement toutes les parties prenantes à l'élaboration des politiques publiques pour ce qui concerne les échanges, l'investissement international, les migrations ou encore les normes internationales.
- Renforcer l'engagement citoyen et se montrer plus persuasif dans la défense de l'intégration économique sont deux volets importants concourant à renforcer la perception de la légitimité de la mondialisation économique. Parfois, ce sont les segments de la population qui auraient sans doute le plus à gagner de la mondialisation, par exemple les jeunes ou les immigrés de fraîche date, qui sont le moins impliqués dans le processus politique, si bien que leurs intérêts peuvent être relégués au second plan au profit de ceux de groupes plus engagés.
- Si nombre des instruments de l'action publique propres à améliorer les retombées de la mondialisation et la manière dont les citoyens les perçoivent se déclinent à l'échelle nationale, la coopération internationale et les normes mondiales ont un rôle majeur à jouer, en particulier dans des domaines comme la fiscalité, la corruption, la gouvernance d'entreprise, la conduite responsable des entreprises ou encore la politique de la concurrence. De ce fait, la définition des normes internationales doit permettre de promouvoir avec plus de vigueur une forme inclusive de la mondialisation, tant par un élargissement de leur portée que par un renforcement de leur mise en œuvre.

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Succès et échecs de la mondialisation	6
3. Répondre au mécontentement provoqué par la mondialisation	12
4. Faire du numérique une opportunité mondiale	16
5. Renforcer le rôle de l'OCDE dans la gouvernance mondiale par le biais de ses normes	20
Pour en savoir plus	22

1 Introduction

Ces dernières années ont été marquées par un phénomène de rejet de la mondialisation. Jamais les coûts d'une ouverture et d'une connectivité accrues – y compris les conséquences de la libéralisation des échanges et de l'investissement – n'ont été autant mis en balance avec leurs avantages, bien des voix se faisant entendre pour plaider en faveur d'une pause, voire d'une inversion, du mouvement mondial d'intégration qui a été la marque des trois dernières décennies. Si ce rejet s'explique par de multiples raisons économiques, sociales et politiques, on dispose d'éléments en nombre suffisant montrant que les oubliés de la mondialisation sont nombreux, en particulier dans la moitié inférieure de l'échelle de distribution des revenus, notamment dans les pays avancés. Ce rejet montre que nous devons agir rapidement pour remettre la mondialisation sur les rails et nous assurer que ses avantages seront plus équitablement partagés. Les conséquences d'une possible inversion de l'intégration mondiale pourraient être graves : un regain de protectionnisme pourrait se traduire par une perte nette de richesse et d'opportunités, et l'adoption de politiques de repli national mettrait en péril nombre des avancées acquises au fil des dernières décennies.

La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, mais son rythme s'est emballé de façon inédite au cours des dernières décennies.

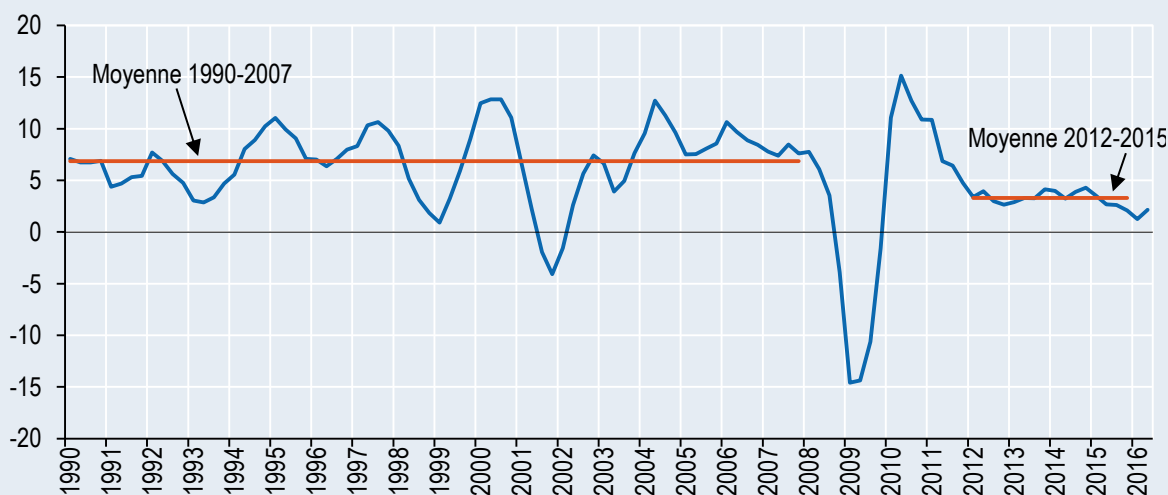
La « mondialisation », qui renvoie au processus d'intégration économique de différents pays par le biais du renforcement de la liberté de circulation transfrontalière des biens, des services, des capitaux, des idées et des personnes, a commencé il y a plusieurs siècles. Elle a procédé par vagues, mais la période qui a débuté à la fin des années 80 en constitue l'accélération la plus récente et probablement la plus forte. Le rapport entre les échanges mondiaux et le PIB mondial a ainsi doublé entre 1990 et 2015 %, passant de 30 % à quelque 60 %. Les flux d'investissement direct étranger (IDE) ont eux aussi fortement augmenté, passant de moins de 0.5 % du PIB mondial au début des années 80 à environ 2.5 % au cours des dix dernières années. Par ailleurs, la circulation des personnes entre les pays s'est aussi considérablement accrue. L'augmentation du nombre de migrants

internationaux s'est établie en moyenne à 1 million par an environ au cours de la période 1960-80, et ressort à près de 5 millions par an depuis 2000. Les données de l'OCDE relatives aux entrées de ressortissants étrangers dans certains pays de l'OCDE et en Russie mettent en évidence une augmentation de leur nombre, qui est passé d'un peu moins de 5 millions en 2004 à près de 7 millions en 2014.

Au cours de cette période, trois facteurs importants ont contribué à accélérer le rythme de l'intégration économique mondiale. Premièrement, de nombreux pays d'Europe centrale et orientale sont passés d'un système d'économie planifiée à une économie de marché. Deuxièmement, la Chine s'est de plus en plus intégrée dans l'économie mondiale tandis qu'elle connaissait parallèlement une période de croissance exceptionnelle, et de fait, sans précédent. Les entreprises ont mis en place de nouvelles chaînes de valeur pour desservir ce marché et se sont également développées en délocalisant des parties de leurs chaînes de production, grâce notamment aux rapides

GRAPHIQUE 1,1. LES FLUX D'ÉCHANGES MONDIAUX ONT RALENTI APRÈS LA CRISE

Pourcentage de variation en glissement annuel des échanges de biens et de services, en dollars USD, aux prix de 2010



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE

progrès technologiques qui ont permis de réduire les coûts de transport et de communication. Par ailleurs, au cours des années 90 et 2000, la plupart des économies avancées et émergentes se sont employées à libéraliser les échanges et l'investissement, par le biais d'initiatives multilatérales, régionales ou encore unilatérales.

Depuis la crise économique de 2008-09, les flux d'échanges et d'investissement ont ralenti. Pour les échanges, le ralentissement a été particulièrement prononcé ces deux dernières années (graphique 1.1). L'investissement international, plus fluctuant, a enregistré une hausse en 2015, mais pour s'établir à des niveaux bien inférieurs aux sommets d'avant la crise. Ce redressement résulte d'ailleurs en grande partie d'un nombre restreint de fusions internationales qui visaient à déplacer des sièges d'entreprises pour profiter d'avantages fiscaux. Parallèlement, les négociations commerciales multilatérales n'ont guère progressé, et de nouvelles formes de protectionnisme larvé (lequel concerne aujourd'hui 5 % des exportations mondiales) se développent sans cesse. De nombreux pays s'intéressent de plus près à des initiatives régionales et plurilatérales dans lesquels ils voient un autre moyen d'ouvrir davantage les marchés, même si les toutes récentes « méga-initiatives » se heurtent aussi à une forte opposition de la part d'un public très sceptique.

Par ailleurs, un autre aspect de la mondialisation, à savoir les migrations, a continué de prendre de l'importance, notamment du fait de l'envolée du nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile en

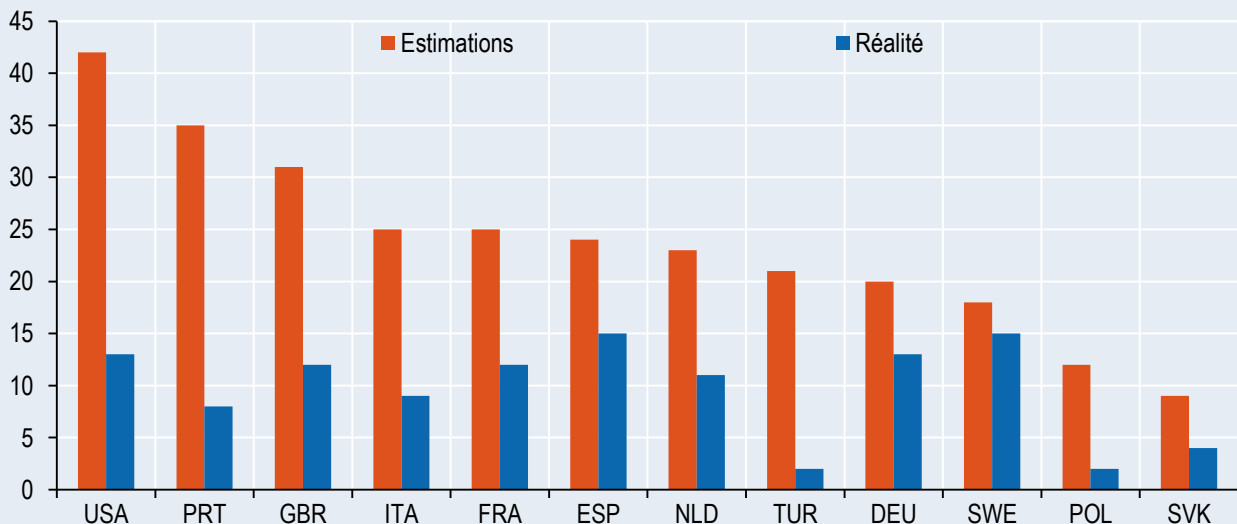
2015. Or, les migrations constituant une manifestation de la mondialisation plus visible que d'autres, le rythme global de la mondialisation ces dernières années peut en être surévalué. De fait, dans les pays de l'OCDE, les citoyens surestiment souvent de manière considérable le nombre d'arrivées d'immigrants. Même si l'on tient compte de la récente augmentation des flux migratoires mondiaux, le nombre de migrants par rapport à la population des pays de destination est encore bien inférieur aux pics atteints au début des années 90. En outre, les flux transfrontaliers de personnes demeurent bien plus réglementés que les flux de biens, de services, de capitaux et d'informations.

Le constat est celui d'un dysfonctionnement

La mondialisation a contribué à l'expansion du « gâteau » que représente l'économie mondiale. Elle a permis d'accroître la richesse mondiale agrégée, elle a aidé plus d'un milliard d'êtres humains à sortir de l'extrême pauvreté (graphique 1.3) et a contribué à l'une des fortes convergences de tous les temps entre les revenus par habitant des différents pays. Des millions d'individus sont venus grossir les rangs de la classe moyenne dans les pays émergents et en développement. La mondialisation a également encouragé le transfert de technologies, d'idées et de savoir-faire entre les pays. Ses bienfaits vont au-delà de gains purement économiques, et concernent aussi bien la diffusion de la démocratie libérale qu'un recours plus large au multilatéralisme pour résoudre les problèmes mondiaux ou encore une plus grande ouverture à la diversité culturelle.

GRAPHIQUE 1.2. LES POPULATIONS ONT TENDANCE À SURESTIMER LE NOMBRE D'IMMIGRÉS DANS LEUR PAYS

Part des immigrés dans la population : estimations et réalité, 2011

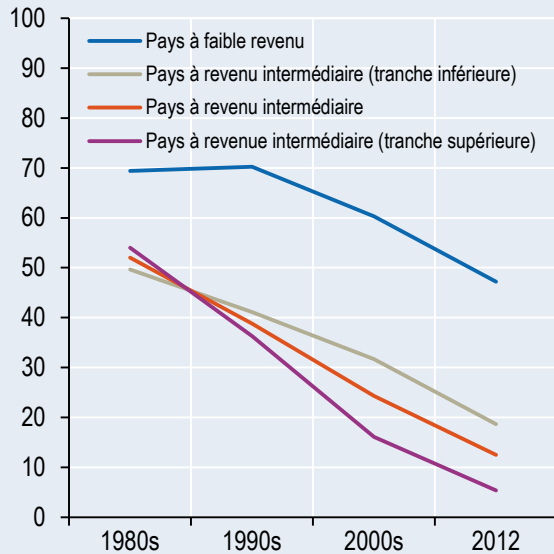


Note : Les personnes interrogées ont été invitées à estimer, sur une échelle de 0 à 100, le pourcentage de la population de leur pays née à l'étranger. Le nombre effectif de migrants indiqué pour la Turquie est celui de l'année 2000.

Sources : OCDE (2013), *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE, Paris ; *Transatlantic Trends (2013)*, *Transatlantic Trends: Key Findings 2013*.

GRAPHIQUE 1.3. LA MONDIALISATION COÏNCIDE AVEC UNE DIMINUTION CONSIDÉRABLE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ

% de la population vivant avec moins de 1.90 USD par jour (PPA de 2011)



Source : Banque mondiale (2016), Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

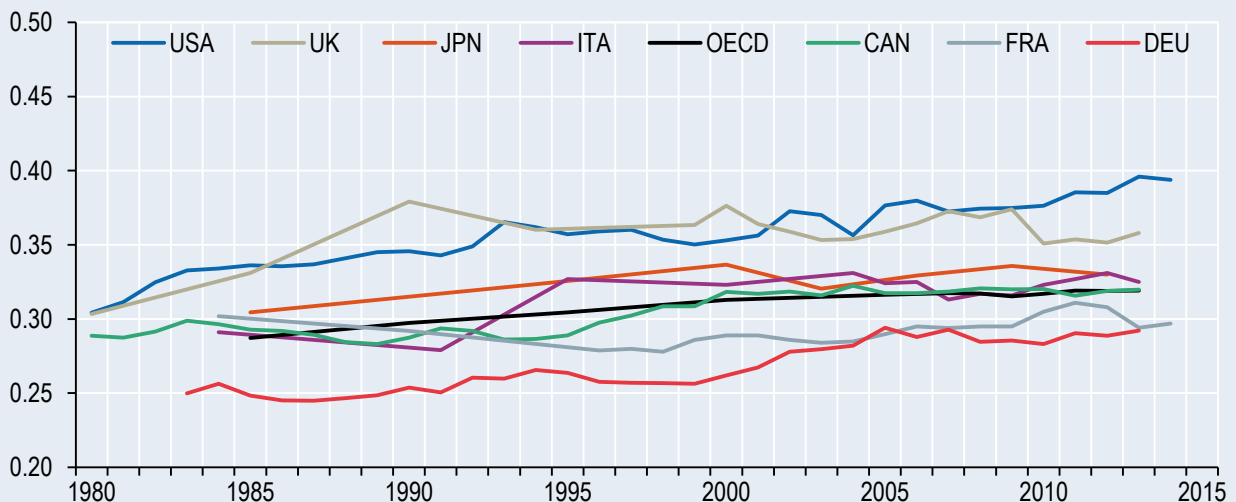
Cela étant, les données agrégées ne permettent pas de dresser un tableau complet de la situation. Les inégalités, bien qu'elles aient diminué au niveau mondial depuis 1990, se sont creusées au sein de nombreux pays, et notamment dans les économies avancées (graphique 1.4). Nombreux sont ceux qui estiment que cette dynamique mondiale leur a porté préjudice. Ils ont le sentiment d'être oubliés : la taille du « gâteau » à partager augmente, mais la part qui leur échoit, dans les faits, se réduit. Ils attribuent à la mondialisation l'aggravation des inégalités au sein des pays. Ils sont confrontés à l'insécurité et au

changement. Ils ont le sentiment que leur bien-être et la sécurité de leur emploi sont mis à mal par la délocalisation et l'arrivée de migrants (graphique 1.5). Ils n'ont ni les moyens, ni les compétences leur permettant de s'adapter à une économie en pleine mutation marquée par des avancées technologiques porteuses de ruptures. Dans leur esprit, la mondialisation est associée à de nombreux autres facteurs : libéralisation forcée et course au moins-disant en matière d'imposition des sociétés et de normes relatives au travail, à l'environnement et à la protection des consommateurs ; déconnexion entre la finance et l'économie réelle ; restriction de la diversité culturelle ; épuisement des ressources naturelles et changement climatique ; concentration grandissante des avantages entre les mains de multinationales et d'individus fortunés qui peuvent en outre gauchir le processus politique dans leur propre intérêt.

Au-delà de cette perception des effets de la mondialisation, une insatisfaction manifeste semble se faire jour quant à la légitimité de certains des processus à l'œuvre. Il semblerait que les responsables de l'action publique n'aient pas réussi à présenter de manière convaincante les avantages liés à l'intégration économique internationale. Il se pourrait également qu'Internet, pierre angulaire de la dernière vague de mondialisation, ait contribué au rejet de ce phénomène dans certaines économies avancées, parce qu'il rend les inégalités plus visibles d'une part, et parce qu'il offre des possibilités de diffuser plus rapidement et plus largement des informations biaisées d'autre part. Les individus tendent de plus en plus à s'informer auprès de sources « alternatives » et intègrent volontiers des groupes fonctionnant comme des « caisses de résonance », dont les membres partagent les mêmes points de vue, ce qui concourt probablement à

GRAPHIQUE 1.4. LES INÉGALITÉS SE SONT CREUSÉES DANS DE NOMBREUX PAYS

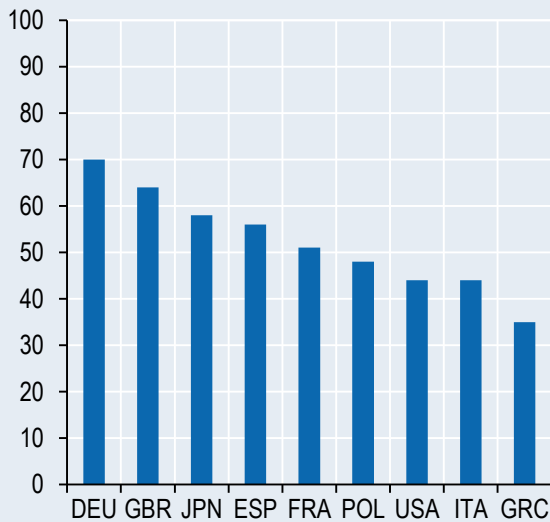
Coefficient de Gini, de 0 (égalité la plus parfaite) à 1 (inégalité la plus forte)



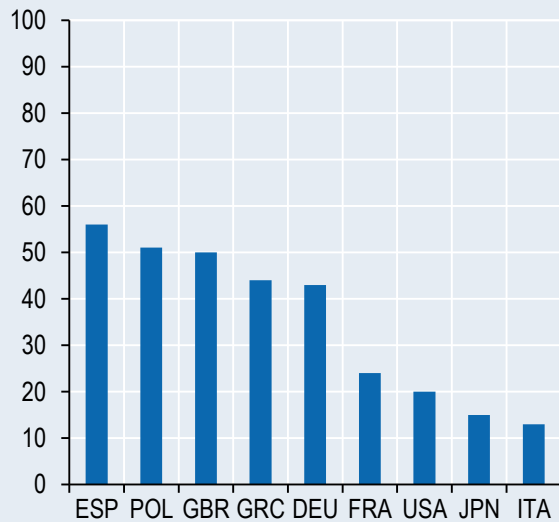
Source : OCDE, base de données sur la distribution des revenus et la pauvreté.

GRAPHIQUE 1.5. LES AVIS POSITIFS SUR LA MONDIALISATION NE SONT PAS SI NOMBREUX

% de la population estimant que l'implication de leur pays dans l'économie mondiale ouvre de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives de croissance, 2016



% de la population estimant que les échanges créent des emplois, 2016



Source : Pew ResearchCenter, Global Attitudes Survey, printemps 2016.

contrecarrer l'influence du savoir objectif et a contribué à la création d'un monde « post-vérité » ou « post-factuel ». Dans un tel monde, il est plus difficile de faire entendre un raisonnement fondé sur des données concrètes.

Il nous faut de toute urgence remettre la mondialisation sur les rails, mais comment ?

La mondialisation devrait être considérée comme un moyen au service d'une fin – davantage de bien-être, une vie meilleure – et non comme une fin en soi. Les avancées obtenues grâce à la poursuite de l'intégration, en particulier au cours des trente dernières années, montrent que la mondialisation peut rendre nos économies et nos sociétés plus riches et prospères. Cependant, les retombées bénéfiques de la mondialisation ne se propagent pas automatiquement auprès plus grand nombre. Faute de mesures d'accompagnement judicieuses, la mondialisation n'est pas garante d'une amélioration du bien-être dans la population.

Ce serait toutefois une erreur de notre part de prétendre tout savoir. La première leçon à tirer de la situation actuelle est qu'il nous faut reconnaître nos limites, améliorer sans cesse nos analyses et être à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens. L'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) lancée par l'OCDE a contribué à donner un plus grand relief à nos analyses économiques consacrées au bien-être. Cette initiative propose une analyse des politiques qui aide à appréhender l'économie mondiale en tant que système complexe adaptatif auquel sont associés des retombées, des risques

systemiques et des effets de réseau, et à saisir les liens entre le secteur financier et l'économie réelle.

Traiter la question de la montée des inégalités et assurer une croissance inclusive sont deux éléments qui devraient être au cœur de l'action internationale. Dans une large mesure, le rejet de la mondialisation est une réaction à l'aggravation de nombreuses fractures sociales dans nos sociétés. Le projet de l'OCDE pour la croissance inclusive prend cet enjeu en compte. L'OCDE mène également des travaux de grande ampleur sur l'éducation et les compétences, la qualité des emplois, la gouvernance inclusive ou encore les filets de sécurité sociale, qui aident à saisir des interactions complexes, et viennent enrichir le corpus des travaux existants dans la quasi-totalité des domaines d'action concernés.

Mais il faut faire bien davantage pour parvenir à une mondialisation plus inclusive. Nous devons améliorer l'action publique et mettre en œuvre les politiques ainsi élaborées au niveau national aussi bien que local pour accompagner l'ouverture économique, et nous devons relever les normes internationales. Le temps est maintenant venu :

- d'œuvrer à mieux comprendre la manière dont la mondialisation est perçue et d'opposer à ces perceptions des recherches et des analyses plus poussées sur la distribution de la richesse, des revenus et des chances, de même que sur la mobilité sociale entre les groupes sociaux, les générations et les espaces géographiques. L'objectif est de mettre en place des politiques meilleures au service d'une mondialisation inclusive, d'élargir notre capacité à communiquer sur les avantages des échanges et

de l'investissement et de produire des données d'observation et des analyses de meilleure qualité sur ceux qui sont laissés pour compte.

- de reconnaître que l'intensité de la mondialisation, conjuguée à la rapidité des mutations technologiques (en particulier à l'irruption du numérique), a produit des ruptures majeures dans certains secteurs et dans certaines régions, et contribué à creuser l'écart entre les revenus et les possibilités d'emploi.
 - de prendre acte du fait que les politiques nationales propres à améliorer la productivité et les mesures de nature à renforcer le capital humain par l'éducation et la formation, pour essentielles qu'elles soient, ne sont pas suffisantes. Nous devons aussi renforcer les filets de sécurité et améliorer les politiques sociales et les politiques du marché du travail pour garantir que les bienfaits de la mondialisation seront suffisamment partagés. Il ne s'agit pas seulement de protéger ceux qui sont touchés, mais de leur donner les moyens de prospérer dans un contexte en rapide mutation.
 - d'évaluer les conséquences réelles de la montée en puissance rapide du numérique sur l'emploi et le bien-être sociétal, en créant les conditions-cadres indispensables pour s'adapter aux technologies numériques et en utiliser pleinement le potentiel. Nous devons également gérer la face cachée de l'économie numérique.
 - de repenser les échanges et l'investissement, en adaptant nos cadres aux réalités d'une économie moins « matérielle », tout en répondant simultanément aux accusations d'opacité des transactions, conclues de telle sorte qu'elles bénéficieraient pour l'essentiel à ceux qui en sont les instigateurs. Si nous devons pousser plus
- avant la libéralisation, nous devons nous assurer qu'elle profite à tous, qu'elle s'opère en toute transparence et que toutes les parties prenantes concernées y soient bien associées.
 - de faire face aux défis d'une économie de plus en plus financiarisée et de plus en plus déconnectée de l'économie réelle. Nous devons sans doute aussi aller au-delà de notre action en matière de conduite responsable des entreprises envisager de manière plus approfondie la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.
 - de mieux comprendre les ressorts du développement des rentes de marché au niveau mondial dans certains secteurs ainsi que de la concentration des richesses, et nous employer à y répondre, de manière à garantir une plus grande équité pour tous.
 - d'assurer que nos cadres de gouvernance sont adaptés pour évoluer en phase avec l'évolution de la mondialisation. Il faudra peut-être pour cela non seulement élaborer des normes plus nombreuses et de meilleure qualité pour faire face aux besoins de sociétés en rapide mutation, mais aussi œuvrer à un fonctionnement plus satisfaisant des instances et institutions internationales, de façon à garantir que notre architecture internationale est préparée à faire face à des enjeux réellement planétaires. Le contexte économique et politique actuel nous amène peut-être à tirer la conclusion quelque peu paradoxale que la mondialisation de l'économie a provoqué un rejet car elle n'a pas été assortie d'une mondialisation suffisante sur le plan de l'élaboration de règles et de la gouvernance.



2 Succès et échecs de la mondialisation

Si les trente dernières années ne sont qu'une illustration de plus des avancées du processus d'intégration mondiale, les progrès accomplis au cours de cette période ont probablement été les plus rapides jamais enregistrés. La mondialisation a des aspects à la fois positifs et négatifs. La libre circulation des biens, des capitaux et des personnes entraîne une augmentation de la richesse globale, une baisse des prix, une diversification de l'éventail des produits et des services, une progression des salaires et davantage de possibilités d'emploi. Cependant, les effets bénéfiques au niveau global ne se diffusent pas équitablement dans la société, et certaines personnes peuvent même pâtir de la mondialisation sur divers fronts (perte d'emploi, baisse des salaires et relâchement des normes du travail et de protection des consommateurs). En outre, une croissance globale plus forte peut aller de pair avec une détérioration de la qualité de l'environnement. Au-delà des retombées négatives de la mondialisation, des doutes sont émis quant à la légitimité du processus tel qu'il a été mené, les critiques portant notamment sur la domination exercée par des entreprises et des institutions financières puissantes.

La mondialisation a des aspects positifs

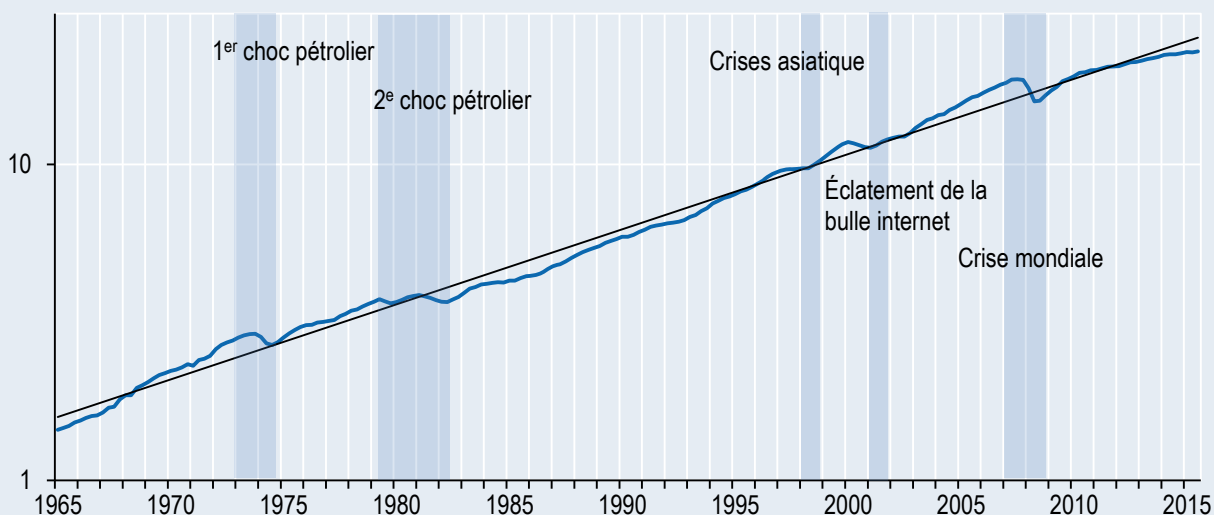
Les arguments économiques en faveur de l'ouverture des marchés aux échanges et à l'investissement sont bien établis. Depuis Adam Smith au XVIII^e siècle, la théorie économique nous enseigne que les échanges internationaux entraînent une spécialisation mutuellement avantageuse et permettent une plus forte production économique globale que lorsque les pays ne commercent pas entre eux. Dans le cas de l'investissement, mais aussi de la main-d'œuvre, l'argumentation est un peu du même ordre : si on laisse les facteurs circuler de manière à équilibrer les rendements, la production totale s'en trouve optimisée. En fait, les périodes de faible croissance mondiale sont généralement des périodes où l'intégration économique ralentit, voire recule, au lieu de se renforcer (graphique 2.1). Le phénomène s'est vérifié récemment, lorsque la croissance économique

mondiale a connu une détérioration, mais également lors de la crise de 2008-09. La dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE laisse penser que le ralentissement de la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) observé dans des économies de l'OCDE entre la période antérieure à la crise et les huit dernières années pourrait, pour moitié environ, être annulé si la tendance à l'augmentation de l'intensité en échanges du PIB d'avant la crise était rétablie.

Des travaux théoriques plus récents, et la longue expérience que nous avons maintenant de la mondialisation et de ses effets, mettent en évidence d'autres avantages. Le commerce international est bon pour les ménages parce qu'il fait baisser les prix et accroît les possibilités de choix, non seulement pour des produits comme les voitures, les chaussures

GRAPHIQUE 2.1. MAUVAISE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET REMISE EN CAUSE DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE MONDIALE SEMBLENT ALLER DE PAIR

Volume des échanges mondiaux, milliers de milliards USD aux prix de 2010, échelle logarithmique



Source : Haugh, D., et al. (2016), "Cardiac Arrest or Dizzy Spell: Why is World Trade So Weak and What can Policy Do About It?", OECD Economic Policy Papers, No. 18, Éditions OCDE, Paris.



de sport et les ordinateurs, mais aussi pour les services, par exemple le tourisme. De même, les économies ouvertes connaissent une croissance plus rapide que les économies fermées, et les salaires et les conditions de travail sont presque toujours meilleurs dans les entreprises qui ont des échanges avec l'extérieur que dans celles qui n'en ont pas. L'ouverture aux échanges est essentielle pour la diffusion des nouvelles technologies et des connaissances, ainsi que pour la concurrence, conditions elles-mêmes indispensables à l'accroissement de la productivité et à l'amélioration du bien-être. L'absence d'échanges, – importations comme exportations, étouffe les nouvelles possibilités de croissance et d'emploi. Bien des avantages des échanges trouvent leur expression dans le dynamisme du paysage entrepreneurial, dont les propriétaires de petites entreprises et leurs salariés tirent des revenus.

Les résultats de l'Initiative de collaboration internationale sur le commerce et l'emploi pilotée par l'OCDE, ainsi que les nombreuses études de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales (CVM), montrent comment divers aspects des échanges, comme l'externalisation mondiale des services et la délocalisation, jouent un rôle capital pour la croissance et la création d'emplois de qualité bien rémunérés. Sur la période 1970-2000, les travailleurs du secteur manufacturier ont bénéficié de niveaux de salaires nettement plus élevés dans les économies ouvertes que dans les économies fermées. Au Chili, par exemple, les salariés des secteurs les plus ouverts gagnaient en 2008 25 % de plus en moyenne que

ceux des secteurs plus fermés. De plus, des études portant sur l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni montrent que la délocalisation de la production de biens intermédiaires n'a généralement pas d'impact, et peut même avoir dans certains cas des effets positifs, sur l'emploi et les salaires. Le nombre d'emplois susceptibles de disparaître du fait de la libéralisation des échanges et de l'investissement n'est rien à côté de celui des emplois qui dépendent déjà des activités de filiales étrangères établies et des exportations de valeur ajoutée au sein des CVM. D'après une étude réalisée à partir d'un large échantillon d'économies ouvertes et fermées à travers le monde, observées sur une période de 30 ans, les économies ouvertes obtiennent de bien meilleurs résultats que les économies relativement fermées en matière de conditions de travail, notamment en ce qui concerne les accidents mortels et l'espérance de vie. De manière générale, les droits des travailleurs sont mieux respectés dans les économies plus ouvertes. Au Japon, les échanges ont contribué à une réduction du nombre d'heures travaillées, et au Chili, elle a eu pour effet, par ses interactions avec la syndicalisation, de faire monter les salaires des travailleurs dans les secteurs exportateurs.

Selon une analyse de l'OCDE, si les pays du G20 abaissaient leurs barrières commerciales, ils pourraient créer davantage d'emplois, relever les salaires réels et accroître les exportations. On estime qu'un abaissement de 50 % des barrières commerciales se traduirait par

une hausse de l'emploi comprise entre 0.3 % et 3.3 % pour les travailleurs non qualifiés et entre 0.9 % et 3.9 % pour les travailleurs qualifiés, selon les pays. Les salaires réels augmenteraient d'entre 1.8 % et 8.0 % pour les travailleurs non qualifiés et d'entre 0.8 % et 8.1 %, pour les travailleurs qualifiés, là encore selon les pays. Les exportations pourraient gagner jusqu'à 20 % sur le long terme dans certains pays du G20, et plus de 10 % dans la zone euro, où les marchés sont déjà très ouverts.

Tout comme les échanges, l'investissement direct étranger (IDE) peut faciliter les transferts de technologie et de savoir-faire, accélérer les transformations structurelles, stimuler le développement du secteur privé national (en particulier de petites et moyennes entreprises) à travers les relations qui se nouent avec les entreprises multinationales, et contribuer à la création d'emplois. Toute la question est de savoir, s'agissant des revenus générés par l'IDE, comment ils se répartissent et dans quelle mesure ils restent définitivement au sein de l'économie hôte. En règle générale, la rémunération du travail est plus 'inerte' que les profits, car ceux-ci peuvent revenir à la société-mère étrangère. D'après de nouveaux travaux de l'OCDE, la valeur ajoutée incorporée dans les produits que les entreprises étrangères exportent depuis le pays hôte comprennent une part de salaires plus importante que celle des profits.

S'agissant de la circulation des personnes entre les pays, les données d'observation mettent en évidence, en définitive, des effets bénéfiques associés aux migrations à la fois pour les économies d'origine et les économies de destination, ainsi que pour les immigrés eux-mêmes. La dernière édition des Perspectives des migrations internationales de l'OCDE montre que, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, les migrants cotisent davantage au système de prestations sociales qu'ils n'en bénéficient (contrairement à une opinion largement répandue dans la population des pays d'accueil). Ce sont des membres productifs de la société qui travaillent, créent des entreprises et innovent, et qui ont des aspirations relativement élevées. D'après une étude récente d'Eurostat sur l'immigration vers l'Union européenne, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevé parmi les immigrés de deuxième génération que parmi les autochtones. Les migrants renforcent la population d'âge actif et permettent généralement de combler des déficits de main-d'œuvre dans des secteurs critiques (soins aux personnes âgées, par exemple). Au cours des dix dernières années, ils ont contribué pour 47 % à l'augmentation de la population active aux États-Unis et pour 70 % en Europe. En outre, ils occupent des emplois aussi bien dans les secteurs les plus dynamiques que dans les secteurs en déclin de l'économie.

La dernière période de mondialisation rapide a été marquée par une forte convergence du revenu par habitant qui a réduit les inégalités de revenu entre les pays et les taux de pauvreté à l'échelle mondiale. La part de la population mondiale dont le revenu est

inférieur à 1.90 USD PPA par jour est passée de 35 % environ en 1990 à moins de 11 % en 2013 – ce qui a permis à plus d'un milliard de personnes de sortir de l'extrême pauvreté. Grâce à une croissance économique vigoureuse, les conditions de vie matérielles se sont améliorées dans de nombreuses économies émergentes et en développement, et une nouvelle classe moyenne a fait son apparition.

Les effets de la mondialisation sur l'environnement ne sont pas univoques. La fragmentation mondiale de la production peut être une force positive qui incite les entreprises progressistes à exporter bonnes pratiques et normes environnementales, et à agir en faveur du changement dans tous les pays. Par ailleurs, des travaux de recherche de l'OCDE montrent que la politique environnementale accroît la demande de produits et de technologies écologiques et qu'elle peut donc servir, parallèlement à la politique commerciale, à appuyer les efforts de lutte contre la pollution non seulement au plan national, mais aussi à l'étranger.

Les bienfaits de la mondialisation ne se résument sans doute pas aux gains économiques qui en découlent, pour considérables qu'ils soient. Le processus d'intégration économique mondiale, qui repose sur un modèle d'économie mixte, est allé de pair avec une diffusion de la démocratie libérale et un recul de la propension à recourir à la force militaire pour atteindre des objectifs économiques ou politiques. La mondialisation, en outre, c'est aussi une plus forte exposition à la diversité culturelle et l'accès à l'information via des médias plus variés. L'élaboration actuelle de réponses communes face aux grands défis mondiaux (lutte contre le changement climatique et réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies) doit également être perçue comme faisant partie des bienfaits de la mondialisation.

Mais elle a également des aspects négatifs

Tout comme elle enseigne que l'intégration économique des pays est à l'origine de gains d'efficacité, la théorie économique postule que tous les agents ne profitent pas automatiquement du processus. Dans un modèle d'échanges simple, à deux facteurs, par exemple, le rendement de l'un de ces facteurs tendra à baisser si l'économie est ouverte. De la même manière, des entrées de capitaux (ou de main-d'œuvre), toutes choses étant égales par ailleurs, feront normalement diminuer le taux de profit (de salaire) dans le pays. En théorie, les gains de production généraux doivent permettre de dédommager ceux qui ont subi un préjudice et de ne laisser personne dans une situation plus défavorable qu'auparavant, mais rien ne garantit qu'il en aille bien ainsi. À cela s'ajoute que, si l'on considère le fait que la mobilité des facteurs n'est pas sans coût (c'est-à-dire qu'un travailleur de l'industrie manufacturière licencié du fait de la concurrence d'une entreprise étrangère ne retrouve pas nécessairement un emploi aussitôt et peut ne jamais atteindre un niveau de rémunération analogue

au précédent), il faut s'attendre à ce que les déclassés de la mondialisation soient relativement nombreux.

Quelques éléments au moins donnent à penser que de larges pans de la classe moyenne, dans les pays développés, n'ont pas vu progresser leur revenu réel au cours du dernier quart de siècle. Il ressort de la plupart des tentatives de singulariser le rôle de la mondialisation par rapport à d'autres facteurs que c'est le progrès technologique, davantage que les échanges, qui est essentiellement à l'origine de cette stagnation des revenus de la classe moyenne. Cela étant, le progrès technologique et l'intégration économique sont deux processus difficilement dissociables, et qui se renforcent mutuellement. De récentes recherches de l'OCDE ont révélé que la dispersion des salaires va s'accroissant depuis quelques années et que la mondialisation et la transformation numérique tendent à resserrer le lien qui unit dispersion des salaires et de la productivité. Il faut y voir la conséquence d'un creusement de l'écart qui sépare les entreprises pionnières (généralement de grandes entreprises), bien adaptées à l'économie mondiale, de celles qui sont à la traîne (généralement de plus petites entreprises). En outre, il semble que la dispersion des salaires et de la productivité soit plus accentuée au bas de l'échelle de distribution. Enfin, dans certaines économies, l'intensification des échanges et des investissements internationaux a profité d'abord et avant tout à ceux qui étaient les plus qualifiés, les mieux formés et les plus « riches ». En fait, de premières études indiquent que, récemment, la polarisation de la demande de travail a commencé à évider en son milieu la classe moyenne et la main-d'œuvre moyennement qualifiée.

En outre, certains faits mettent en évidence une plus forte concentration des entreprises au cours des dernières décennies, qui pourrait aider à expliquer la dispersion grandissante de la valeur ajoutée par travailleur. Là encore, le rôle de la mondialisation dans ce phénomène de concentration n'est pas clair. On présume généralement que les échanges et l'investissement transfrontalier renforcent, plus qu'ils n'affaiblissent, la concurrence, et que d'autres facteurs jouent aussi un rôle. Il y a néanmoins des raisons de penser que les filières caractérisées par des externalités de réseau (dont les entreprises du secteur en expansion du numérique sont une illustration) sont en situation de gagner sur presque tous les tableaux, et l'intégration des économies peut contribuer à ce qu'un petit nombre d'entreprises dominantes dans chaque filière soit en mesure de se hisser au-dessus du lot et de s'adjuger des rentes grandissantes. Il va sans dire que certaines entreprises multinationales ont pris une ampleur et une importance excessives et qu'il arrive qu'elles utilisent leur pouvoir pour ancrer leur position (ex. : les laboratoires pharmaceutiques poussant à une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle dans les économies en développement). La fraude fiscale et des pratiques délibérées d'évasion fiscale de la part d'entreprises multinationales, de même que la corruption, ne font qu'aggraver le problème.

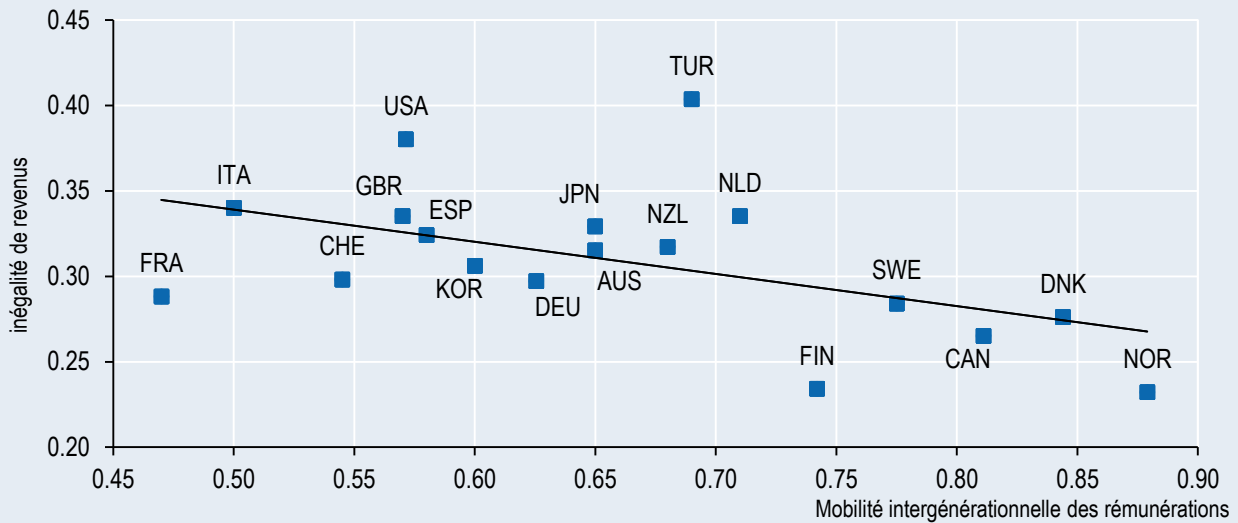
Ces observations concordent également avec le fait que, même si elles se sont réduites au niveau mondial depuis 1990, les inégalités ne s'en sont pas moins creusées dans de nombreux pays, en particulier parmi les économies avancées. En 2012, le revenu moyen des 10 % d'individus les mieux rémunérés dans la zone OCDE a atteint un niveau équivalent à un peu moins de dix fois celui des 10 % les moins bien rémunérés, contre environ sept fois au milieu des années 80. Les fortes inégalités de revenu ont tendance à s'auto-perpétuer, la mobilité sociale intergénérationnelle étant plus faible dans les pays où les inégalités de revenu sont élevées (graphique 2.2). Par ailleurs, si les échanges procurent des bienfaits qui sont généralement diffus par nature et se matérialisent sur le temps long, les pertes causées ont souvent un caractère plus immédiat et très concentré, touchant des catégories de personnes, des entreprises et des régions bien déterminées. En outre, les individus les moins à même de s'adapter par leurs propres moyens sont souvent plus durement touchés que les autres. De la même manière, les bienfaits sociaux et économiques de l'IDE n'ont rien d'automatique, ni même rien de réciproque entre le pays où l'investissement est effectué et celui dont il provient, et ne se répartissent pas non plus nécessairement de manière équitable à l'intérieur de ces pays.

Le phénomène de concentration des pertes imputables aux échanges et à l'IDE est en partie à l'origine, dans certains pans des économies avancées au moins, d'un sentiment de précarisation de l'emploi. De nombreux travailleurs s'estiment davantage menacés qu'autrefois en raison des délocalisations, de la main-d'œuvre immigrée faiblement rémunérée ou de la concurrence déloyale d'entreprises à capitaux étrangers. Ce sont des affirmations qui ne sont pas dénuées de fondement. La plupart des économies avancées ont vu fondre les effectifs de leur secteur manufacturier au cours des dernières décennies. La plupart des études indiquent cependant que, de la même façon que pour la stagnation des revenus de la classe moyenne dans les économies avancées, l'essentiel du recul de l'emploi manufacturier est imputable au progrès technologique plus qu'à la mondialisation.



GRAPHIQUE 2.2. L'EXACERBATION DES INÉGALITÉS PEUT ENTRAÎNER UNE MOINDRE MOBILITÉ SOCIALE

Les inégalités de revenu (mesurées par le coefficient de Gini) et la mobilité intergénérationnelle des rémunérations (1 moins le degré de corrélation entre les rémunérations des fils et des pères)



Note : les données renvoient à la période entre le milieu et la fin des années 2000 jusqu'en 2012.

Source : OCDE (à paraître), *All Different All Equal: Levelling the Playfields and Addressing Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris.

Le sentiment d'insécurité se nourrit aussi de l'émergence de nouvelles formes d'emploi relativement précaires dans des segments encore limités, mais visibles, de l'économie numérique, comme celui des plateformes électroniques. Par ailleurs, la concentration des pertes liées aux échanges dans des zones géographiques données s'est, dans certains cas, traduite par l'appauvrissement de communautés entières. S'il n'est pas qualitativement nouveau – le phénomène des industries moribondes ou des villes dont l'activité s'organise autour d'une seule entreprise remonte à des décennies, voire des siècles – il apparaît à certains signes qu'il s'est accentué et qu'il est plus courant que par le passé.

La question qu'a fait naître la mondialisation, depuis le déclenchement de la crise financière mondiale, est de savoir si l'interconnexion des institutions financières et la croissance exponentielle de l'activité financière qu'elle a entraînée sont bien saines. La crise mondiale s'est propagée avec une exceptionnelle simultanéité dans les pays, et le secteur financier a été un vecteur de contagion essentiel. La présentation des « subprimes » comme des titres peu risqués et la prolifération de produits financiers dérivés pour répartir de façon imprévisible le risque au sein du système ont peut-être été l'affaire d'institutions financières américaines qui créaient des actifs américains, mais du fait de l'implication d'entreprises et d'individus en dehors des États-Unis (investisseurs, créanciers ou contreparties), la crise, lorsqu'elle est survenue, s'est rapidement étendue. Aujourd'hui, l'économie mondiale paie encore les conséquences de la crise, l'ampleur et la durée du choc sur la demande ayant eu des effets délétères sur l'emploi et la volonté des

entreprises de développer leur stock de capital. Cela montre peut-être, à tout le moins lorsque les politiques nationales sont défailtantes, qu'une mondialisation financière très poussée peut entraîner de graves effets indésirables. De façon plus générale, un certain nombre d'économies essentiellement en développement ont dû faire face à d'amples fluctuations des mouvements internationaux de capitaux qui ont donné lieu à de fortes oscillations des taux de change réels et des taux d'intérêt dans les pays en question, dont les conséquences ont été préjudiciables pour l'économie réelle.

Il y a antagonisme entre la mondialisation et différents enjeux environnementaux en ce sens que la première, si elle permet de doper la croissance économique, tend par là même à accroître les émissions préjudiciables à l'environnement. Cette tendance est amplifiée par le fait qu'une bonne part de la croissance additionnelle associée à la dernière vague de mondialisation a eu lieu dans des économies où les normes environnementales sont moins exigeantes. Si les économies de l'OCDE demeurent responsables de l'essentiel des émissions de CO₂ produites depuis l'époque de la Révolution industrielle, l'arrivée de la Chine au nombre des économies de tout premier plan s'est accompagnée d'un très rapide accroissement de la production d'électricité, dont une bonne partie est assurée par des centrales au charbon. Il en va de même, toute proportion gardée, en Inde et dans d'autres grandes économies émergentes. Les échanges commerciaux eux-mêmes, de par le recours aux transports, génèrent également des émissions relativement importantes. Les émissions de CO₂ imputables aux transports maritimes internationaux ont ainsi doublé

entre 1990 et 2007 ; si l'on ajoute aux transports maritimes le transport aérien de marchandises destiné au commerce international, qui n'est pas soumis à la taxe carbone ou aux dispositifs de quotas d'émissions cessibles, ces émissions équivalent approximativement au total des émissions du Japon.

On se préoccupe également de savoir dans quelle mesure la mondialisation pourrait être à l'origine d'un « nivellement par le bas » des normes du travail et de la protection des consommateurs, dans la mesure où les capitaux mobiles sont attirés vers les pays où ces normes sont les moins coûteuses. En outre, le brouillage des frontières et la facilitation des connexions qui ont accompagné la mondialisation et la transformation numérique ont ouvert des brèches pour la corruption, les réseaux criminels, le crime organisé et même les terroristes, tout en permettant, parallèlement, une plus grande transparence rendant plus visibles de tels états de fait. Il est impossible de déterminer si la situation générale tend à empirer ou à s'améliorer vis-à-vis de ce que l'on appelle aujourd'hui « la face obscure de l'économie », mais il ne fait guère de doute que les lacunes de l'arsenal de normes, au même titre que les carences dans l'application des règles en vigueur et le partage de renseignements entre les pays au sujet, par exemple, des trafics en tous genres, ne sont pas pour favoriser des progrès plus rapides sur ce front.

Les citoyens sont également mécontents des processus qui ont sous-tendu la mondialisation

Au-delà des retombées négatives de la mondialisation, des doutes sont émis quant à la légitimité du processus tel qu'il a été mené. Ses détracteurs présentent ce processus comme ayant été accaparé par de puissants groupes et institutions financières, et souffrant qui plus est d'un manque de transparence et de contrôle par les citoyens. Un grand nombre de citoyens sont convaincus que des transactions en matière d'échanges et d'investissement sont conclues en toute opacité par des élites dans le monde, et qu'elles ne sont pas suffisamment ouvertes à la surveillance du public et à la validation démocratique. Les critiques visent tout particulièrement les institutions supranationales parfois instituées en vertu d'accords commerciaux et d'investissement à caractère bilatéral ou multilatéral. De récents sondages ou résultats de consultations électorales donnent à penser qu'il existe de plus en plus au sein des populations des pays avancés un sentiment selon lequel la mondialisation, et l'immigration, échappent désormais au contrôle des autorités nationales, ce qui concourt à affaiblir le débat démocratique et la responsabilité. De même, il prévaut dans de nombreuses économies de l'OCDE un

sentiment bien ancré selon lequel la crise financière mondiale est survenue en partie parce que de grandes institutions financières avaient contribué à créer des règles du jeu permettant de privatiser les profits tout en mutualisant les pertes.

Alors que le doute grandissait, parmi la population des pays avancés, quant aux bienfaits de la mondialisation, la préoccupation générale face à ce qui est perçu comme la tendance des élites (grandes entreprises, institutions financières, personnalités politiques et organisations internationales) à défendre la mondialisation et à en minimiser les mauvais côtés a sans doute entamé le crédit accordé aux institutions et aux partis politiques traditionnels. L'opacité perçue des négociations entourant certains accords et transactions de grande envergure en matière d'échanges et d'investissement a probablement contribué à alimenter la défiance. Divers scandales liés à des affaires de fraude fiscale et à des pratiques délibérées d'évasion fiscale, qui ont nourri parmi la population le sentiment que la mondialisation sert à enrichir indûment des individus déjà privilégiés, n'ont fait qu'aggraver la situation.

On constate également que les accords et autres transactions portent de plus en plus souvent sur les échanges et sur l'investissement. De plus, il arrive que les éléments les plus controversés soient les dispositions relatives à l'investissement. Certains opposants font valoir que les avantages tirés de l'ouverture des échanges servent à faire accepter des dispositions plus contestées relatives à la protection des investisseurs, car les accords négociés ne peuvent être qu'approuvés ou rejetés en bloc, sans qu'il soit possible aux législateurs de revenir sur certains éléments en particulier. Les objections formulées visent surtout l'inscription de droits matériels spéciaux pour les investisseurs étrangers, auxquels viennent s'ajouter des dispositions de règlement des différends entre investisseurs et États. Le règlement des différends entre investisseurs et États, qui prévoit des procédures de règlement en dehors des systèmes judiciaires nationaux, a été créé pour protéger les investisseurs étrangers contre l'expropriation de leurs actifs par les États ; il était à l'origine considéré comme un instrument bénéficiant aux pays souhaitant attirer les investissements directs étrangers. Mais il est aujourd'hui considéré par beaucoup comme un mécanisme qui accorde des privilèges particuliers aux entreprises multinationales, voire comme un dispositif défavorable aux politiques et aux législations nationales. Par ailleurs, et surtout dans les accords conclus entre économies avancées, il est largement reconnu comme inutile, et accessoire par rapport à l'objectif de libéralisation accrue des échanges.

3 Répondre au mécontentement provoqué par la mondialisation

Un arsenal plus novateur, plus inclusif, plus cohérent et plus intégré mêlant les politiques commerciales, les politiques en matière d'investissement et les politiques nationales doit être mis en place si l'on veut que des marchés plus ouverts fonctionnent de manière plus satisfaisante pour un plus grand nombre. De plus, la poursuite de l'intégration économique ne se concrétisera que si les citoyens sont convaincus dans leur majorité qu'ils auront leur part de ses bienfaits, et s'ils ont confiance dans les processus mis en œuvre à cet effet par les pouvoirs publics. Ne pas entendre ces préoccupations, c'est également courir le risque de contribuer à faire reculer le multilatéralisme et, plus généralement, la coopération économique internationale, avec, potentiellement, des conséquences négatives très larges pour les économies et les sociétés. En outre, si l'opposition qui s'exprime à l'encontre des défaillances supposées des accords en matière d'échanges et d'investissement se traduit par un recul de la libéralisation, certains des avantages déjà acquis seront perdus.

Stopper ou inverser le processus de mondialisation n'est pas la bonne solution pour répondre au mécontentement des populations

Face à la frustration engendrée par la mondialisation, il ne faut surtout pas stopper ou inverser la libéralisation des échanges et de l'investissement, qui demeurent d'importants moteurs de la croissance (graphique 3.1). Au contraire, les efforts déployés au plan mondial doivent en priorité viser à éviter l'adoption de nouvelles mesures de restriction des échanges, ainsi qu'à démanteler les mesures protectionnistes adoptées depuis la crise. Il faut également redoubler d'efforts pour réduire les coûts commerciaux inutiles, notamment en améliorant les procédures douanières et à la frontière, en éliminant les obstacles tarifaires et non tarifaires aux frontières, en assouplissant les restrictions réglementaires aux échanges de services, en réformant les réglementations nationales des marchés de produits de sorte qu'elles soient moins restrictives, et en atténuant les différences de réglementation coûteuses entre les pays. Les obstacles et les distorsions en matière d'investissement international, qui ont des conséquences comparables à celles des pratiques restrictives dans le domaine des échanges, doivent également être évités.

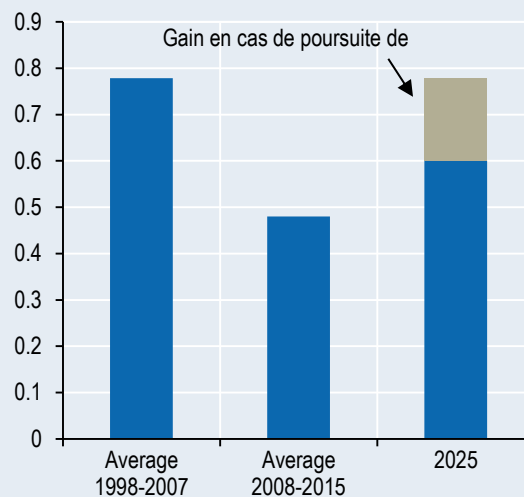
De la même manière, la meilleure attitude à adopter face au rejet que provoque l'accroissement de l'immigration dans la population n'est pas de fermer la porte aux flux internationaux de migrants. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'action publique doit plutôt se concentrer sur les mesures visant à faciliter l'ajustement (intégration des immigrés et prise en compte des éventuelles conséquences négatives de l'immigration sur la population active des pays d'accueil), à indemniser ceux qui s'en trouvent pénalisés, et à faire en sorte que ce processus soit perçu comme plus légitime, tout en améliorant la communication des données factuelles.

Cependant, il ne suffira pas de mettre en avant les avantages de la mondialisation pour mettre fin au mécontentement

L'ampleur du rejet de la mondialisation semble indiquer que même si les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations internationales trouvent des arguments plus efficaces en faveur de la mondialisation, cela ne suffira pas. Continuer d'utiliser toujours plus largement

GRAPHIQUE 3.1. L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE PEUT ENCORE ACCROÎTRE SENSIBLEMENT LES GAINS DE REVENU RÉEL

Hausse annuelle de la productivité dans la zone OCDE, en %



Note : Le gain de hausse de la productivité repose sur un scénario dans lequel l'intensité des échanges mondiaux et dans la zone OCDE (exportations plus importations exprimées en part du PIB) augmente de 1.3 point de pourcentage par an (moyenne de 1986-2007) à partir de 2017.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2016 ; Égert, B. et P. Gal (2017), « The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework », *OECD Journal: Economic Studies*, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-51q1lqspxtvk ; et calculs de l'OCDE.

les médias sociaux à cette fin en veillant à ce que les messages soient accessibles au citoyen moyen sera utile, mais ne fera qu'atténuer le problème de la perception faussée des conséquences de la mondialisation. En revanche, cela ne changera rien au fait qu'il existe des oubliés de la mondialisation.

En effet, à l'heure où, dans les économies avancées, tant de citoyens doutent des bienfaits de la mondialisation et du processus lui-même, simplement réaffirmer qu'il s'agit d'un processus globalement positif, ou même reprendre les arguments déjà utilisés à cet effet en les développant, risque d'aggraver la défiance à l'égard des institutions et d'alimenter la fronde anti-mondialisation. Il convient plutôt, pour s'attaquer à la frustration née de la mondialisation, de reconnaître que, même si elle a contribué dans les faits à accroître le bien-être matériel de la plupart d'entre nous, elle a effectivement fait des oubliés, engendré un déficit de légitimité et suscité chez de nombreux citoyens un sentiment d'impuissance, et elle pourrait aussi avoir accentué certains problèmes environnementaux et créé des possibilités d'échapper à certaines réglementations nationales ou de mener des activités illicites.

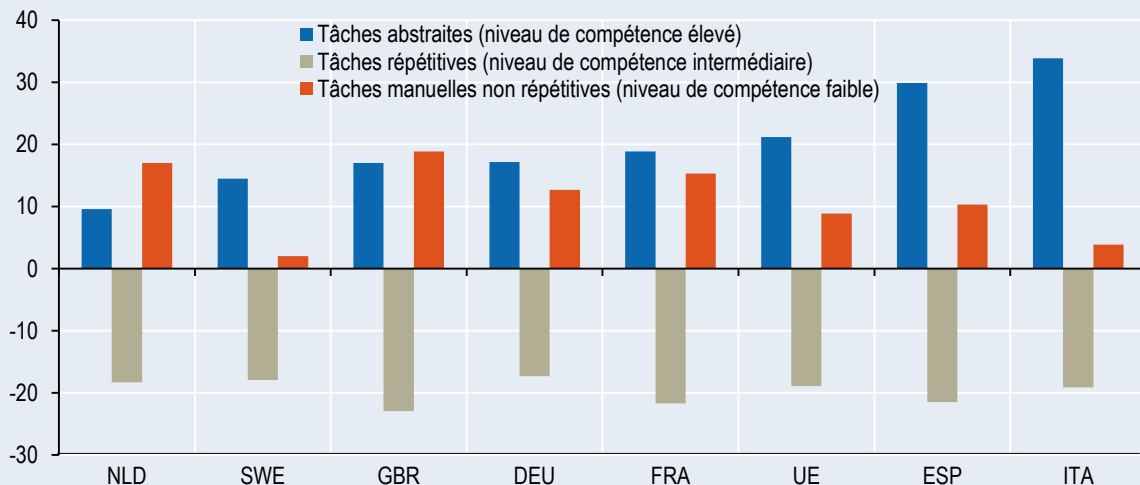
Ce dont nous avons besoin, c'est de politiques grâce auxquelles personne ne sera laissé pour compte

Étant donné que les données actuellement disponibles donnent à penser que ceux qui ont sans doute le plus à perdre d'une plus grande ouverture et de l'intensification du progrès technique sont aussi ceux qui ont un faible niveau, voire aujourd'hui, dans une certaine mesure, un niveau moyen, de formation et de compétence, il convient de veiller à réduire ces

désavantages au minimum en renforçant les politiques en matière d'éducation et de compétences. Les différences en termes de qualité de l'éducation ont aujourd'hui des conséquences plus importantes que jamais du fait de la demande accrue de travailleurs très qualifiés (graphique 3.2). Toutes les économies avancées s'efforcent d'encourager l'éducation et l'acquisition de compétences, mais la stagnation globale des revenus au bas de l'échelle de distribution observée dans de nombreux pays de l'OCDE laisse penser que ces efforts ne suffisent pas à permettre à tous les citoyens de profiter de la croissance économique à laquelle la mondialisation a contribué.

On peut également penser que les mesures publiques visant à accroître le capital humain, bien qu'essentielles, ne suffiront pas à empêcher que certaines personnes ne soient pénalisées par les ajustements nécessités par la mondialisation de l'économie. Dans ce cas, des politiques plus marquées en faveur de la redistribution seront indispensables pour veiller à ce que les avantages tirés de la mondialisation soient partagés d'une manière suffisamment large. Au niveau individuel, il conviendrait également de mettre en place un filet de protection sociale et des politiques actives du marché du travail répondant adéquatement aux besoins. Il importe tout particulièrement de cibler les 40 % les moins riches qui, actuellement, ont moins accès à de telles opportunités. Cela supposera d'aplanir les obstacles auxquels ils sont confrontés pour accéder à la formation tout au long de la vie, aux technologies numériques, à l'innovation, au financement et à l'entrepreneuriat. L'expérience depuis la crise laisse à penser que les responsables des politiques dans de nombreux pays doivent aussi étudier

GRAPHIQUE 3.2. DANS UN ENVIRONNEMENT MARQUÉ PAR LA MONDIALISATION ET LE PROGRÈS TECHNIQUE, DES COMPÉTENCES ADÉQUATES SONT INDISPENSABLES POUR RÉUSSIR
Évolution de la demande en fonction du niveau de compétence entre 1995 et 2010, en %



Note : Professions comportant des tâches abstraites : (CITP 88 12-34) ; professions comportant des tâches répétitives : CITP 88 41-42, 52, 71-74, 81-82 et 93 ; professions comportant des tâches manuelles non répétitives : CITP88 51, 83 et 91. L'échantillon global est limité aux travailleurs de la tranche d'âge 15-64 ans, hors employeurs et étudiants travaillant à temps partiel.

Source : OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris.



les moyens de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'économie. Différents types de défaillances au niveau des marchés et de l'action publique peuvent faire obstacle à cette mobilité, notamment les imperfections des marchés financiers, l'adoption de politiques du logement qui aboutissent à une offre insuffisante de logements abordables, ou encore l'absence de transférabilité des prestations de santé et/ou de retraite.

Donner une nouvelle impulsion aux politiques en faveur des petites entreprises, dans le cadre d'une stratégie transversale visant à améliorer la compétitivité d'une large population de PME dans différents secteurs, pourrait contribuer à renforcer la classe moyenne. Il faudra pour ce faire poursuivre les efforts visant à offrir à ces entreprises des règles du jeu équitables, notamment pour ce qui concerne l'accès aux marchés, au financement, aux compétences et aux technologies. De même, relancer le moteur de l'entrepreneuriat, tout en exerçant un effet catalyseur sur l'innovation, l'emploi et les gains de productivité, pourrait faciliter la mobilité sociale, renforcer l'inclusion des groupes marginalisés comme les femmes et les jeunes, et atténuer le rejet qui anime actuellement ces populations.

L'approche retenue face au rejet provoqué par la mondialisation financière doit être globalement la même que celle adoptée vis-à-vis du rejet de la mondialisation envisagée sous l'angle des échanges, de l'investissement et des migrations. S'il convient de reconnaître que la montée de l'exposition

internationale des établissements financiers a accentué certains risques relatifs à la stabilité financière, l'accent doit être mis sur les mesures complémentaires disponibles (ratios de solvabilité, règles de provisionnement, mécanismes de soutien budgétaire, dispositifs de résolution des défaillances bancaires, etc.) plutôt que sur la restriction des mouvements internationaux de capitaux, en particulier dans les économies développées. Dans certains cas, la limitation des flux internationaux de capitaux pourrait se justifier en l'absence de meilleure solution prudentielle, notamment pour des économies en développement dotées de capacités de surveillance insuffisantes et plus vulnérables aux fluctuations des mouvements internationaux. Il s'agit d'une question qui mérite d'être débattue de manière continue, et notamment dans le contexte de la prochaine révision du Code de la libération des mouvements de capitaux édicté par l'OCDE.

Il est également fondamental de continuer d'élaborer des indicateurs et de renforcer les politiques au niveau infranational. L'architecture, la mise en pratique et l'efficacité des politiques visant à renforcer la productivité et l'inclusion dépendent en partie du type de région (urbaine ou rurale) et de ses caractéristiques. L'adaptation, au niveau local, des politiques nationales en matière d'emploi et de compétences revêt une importance toute particulière dans ce contexte, et doit faire partie intégrante des solutions proposées par les pouvoirs publics dans les zones particulièrement affectées. Le niveau moyen de revenu peut être plus

élevé dans les zones métropolitaines, mais la distribution des revenus y est aussi, en général, plus inégalitaire. Souvent, dans les grandes métropoles, les travailleurs les mieux rémunérés voisinent avec ceux qui occupent un emploi peu qualifié. En outre, les villes ont tendance à attirer les immigrés, dont les compétences peuvent être sous-évaluées sur le marché pour diverses raisons, notamment l'absence de reconnaissance de leurs qualifications. C'est pourquoi il existe souvent, dans les zones métropolitaines, de fortes inégalités, engendrées par la fracture spatiale (ségrégation), qui contribuent aux disparités d'accès aux débouchés entre les individus. Les variations entre les régions et au sein même des villes peuvent ne pas être pleinement prises en compte dans les politiques nationales, qui ne sont donc pas en mesure de contribuer efficacement à garantir l'égalité des chances pour tous.

Il faut donner au processus de mondialisation une légitimité renforcée

Lorsqu'il s'agit de répondre aux frustrations engendrées par la mondialisation, la manière dont l'on parvient à l'intégration économique est souvent aussi importante que le contenu des mesures de libéralisation elles-mêmes. Souvent, les parlements n'ont d'autre possibilité que d'approuver les accords en matière d'échanges/d'investissement ou de les rejeter en bloc, une fois que tous les détails ont déjà été négociés. L'une des raisons ayant motivé l'élaboration de procédures rationalisées de participation et d'approbation démocratique était d'éviter des retards excessifs dans la mise en œuvre d'accords bénéfiques dans les domaines des échanges ou de l'investissement. Toutefois, le temps est peut-être venu de réévaluer l'importance relative donnée accordée à la rapidité d'une part et au débat démocratique d'autre part, et de favoriser une plus grande implication des parties prenantes dans le processus d'élaboration des politiques relatives aux échanges, à l'investissement international et aux normes internationales. De la même façon, il conviendrait de revenir sur les règles qui encadrent les activités de lobbying et de financement de la vie politique, et sur le poids éventuel des grandes entreprises et, de plus en plus souvent, des entreprises multinationales, dans la prise de décisions par les pouvoirs publics, y compris s'agissant du commerce international, de l'investissement, des migrations ou de la fiscalité.

Face à l'opposition croissante au principe selon lequel le libéralisme en matière d'échanges devrait l'emporter sur les préoccupations relatives aux normes relatives au travail et/ou à l'environnement, on peut se demander s'il ne serait pas utile de réexaminer certaines positions bien établies sur la relation entre ces objectifs. Autoriser les pays membres de l'OMC à utiliser des questions environnementales ou ayant trait au travail pour invoquer des mesures correctives commerciales fait depuis longtemps l'objet d'une certaine résistance, ce qui conduit certains à craindre que des entreprises

peu scrupuleuses puissent s'établir dans des économies dotées de normes peu exigeantes pour exporter vers des pays où les normes sont plus strictes. Il existe bien sûr un risque que les questions sociales ou environnementales servent de prétexte commode à des pratiques protectionnistes, c'est pourquoi toute tentative de ce genre ne devrait être envisagée qu'avec la plus grande prudence.

Sur un plan moins polémique, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux contiennent, de plus en plus souvent, des clauses relatives aux normes du travail et/ou environnementales, ce qui, si cette tendance se poursuit, pourrait contribuer à dissiper les craintes de la population. Il faut que les règles du jeu deviennent encore plus équitables à l'échelle mondiale, grâce à des mesures plus efficaces pour veiller au respect de normes satisfaisantes, y compris dans des domaines comme la gouvernance d'entreprise, la politique de la concurrence, la conduite responsable des entreprises, la protection de l'environnement ou encore la lutte contre la corruption. Des progrès considérables ont déjà été accomplis, dans le domaine de la fiscalité internationale aussi bien que dans celui du changement climatique grâce à l'Accord de Paris. Toutefois, dans ces deux cas, la mise en œuvre des mesures n'en est qu'à ses débuts, et il est probable que des accords complémentaires seront nécessaires.

Compte tenu du rejet suscité par les grands accords en matière d'échanges et d'investissement, dont témoignent les réticences liées à la ratification du Partenariat transpacifique et à la conclusion du TTIP, une solution consisterait aussi à réexaminer les éléments les plus controversés du volet « investissement » de ces accords. En conséquence, l'utilité d'inclure dans ces accords des dispositions concernant par exemple les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États apparaît de plus en plus discutables, en particulier lorsque les deux parties sont des économies avancées qui ne risquent guère d'imposer un traitement discriminatoire aux investisseurs étrangers et qui sont dotées d'un système judiciaire fiable.

Pour renforcer le sentiment de légitimité associé à la mondialisation économique, il est important de réfuter les arguments incorrects formulés sur ses résultats. Le rejet des échanges et de l'investissement s'est nourri des médiocres résultats de l'économie mondiale depuis la crise. Cependant, ce malaise résulte en grande partie d'un ensemble de mesures macroéconomiques qui n'a pas réussi à soutenir une croissance suffisante de la demande dans l'économie mondiale. Dans un contexte de croissance plus favorable, la tentation de faire endosser à des pays étrangers la responsabilité de problèmes économiques nationaux s'atténuera, et il sera plus facile de faire progresser la libéralisation des échanges et de l'investissement, laquelle à son tour contribuera au redressement des taux de croissance.

4 Faire du numérique une opportunité mondiale

Le numérique, synonyme d'échange d'information facile et peu coûteux dans le monde entier, fait partie intégrante du processus de mondialisation et constitue d'ores et déjà un phénomène planétaire. La circulation de l'information au sein des pays et au-delà des frontières n'a jamais été aussi rapide et aussi dense, ce qui a des répercussions notables sur l'innovation, les échanges, les chaînes de valeur mondiales, et la société dans son ensemble. Rares sont les aspects de notre vie qui échappent au phénomène du numérique, phénomène qui est porteur à la fois d'opportunités et de défis. Les pouvoirs publics doivent agir sans attendre pour aider les citoyens comme les entreprises à davantage utiliser l'internet et faire en sorte que chacun ait la possibilité d'en tirer parti. Ils doivent également supprimer les obstacles réglementaires à l'innovation dans le secteur du numérique ou encore écarter le risque de passer à côté des bienfaits économiques et sociaux potentiellement énormes de l'économie numérique.

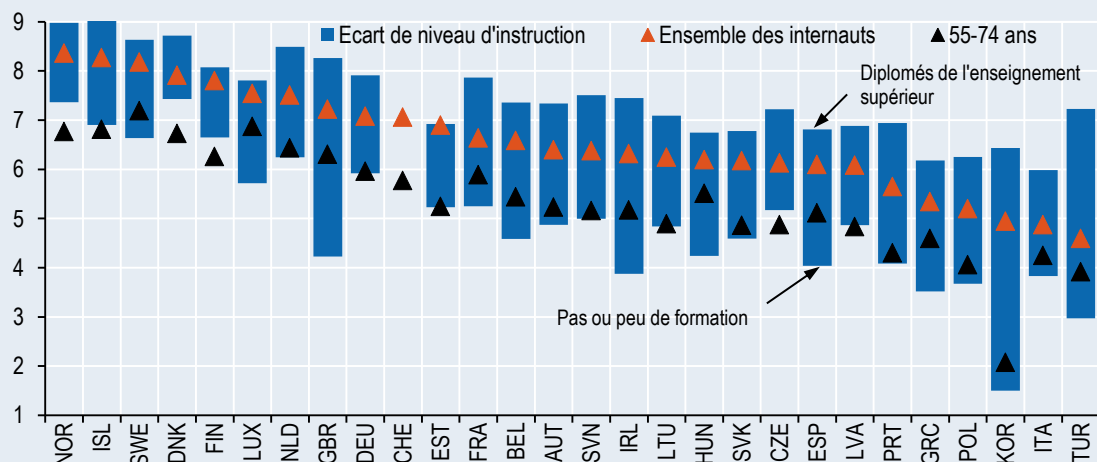
La transformation numérique est un phénomène planétaire

La transformation numérique désigne le phénomène de dématérialisation s'étendant à de nombreux produits, activités et interactions (qui avaient jusque-là un caractère tangible), lequel supposera une transformation économique et sociale de grande ampleur. La transformation numérique a franchi un palier en 2013, année où la proportion d'abonnés au haut débit parmi la population des pays de l'OCDE a franchi la barre des 80 %, la majorité se connectant à l'internet depuis un smartphone. Concomitamment, on recense, dans les pays en développement, plus de ménages équipés d'un téléphone portable que de ménages raccordés à l'électricité ou à l'eau potable ; selon le Rapport sur le développement dans le monde 2016, près de 70 % des individus du quintile inférieur de la population en possèdent un. Les dividendes du numérique. Dans ces pays comme dans les pays développés, l'internet est

considéré comme essentiel pour l'avenir. Selon l'enquête mondiale CIGI-Ipsos sur la sécurité et la confiance à l'égard d'Internet, plus de 80 % des Égyptiens, des Kényans, des Nigériens et des Tunisiens jugent qu'il s'agit d'un moyen essentiel pour accéder aux informations importantes et au savoir scientifique.

Des disparités demeurent néanmoins, entre secteurs, zones géographiques et groupes sociaux. Même dans les pays de l'OCDE, le nombre des activités auxquelles les internautes s'adonnent en ligne varie très sensiblement selon le pays, et selon le niveau d'instruction ou l'âge (graphique 4.1). Les petites et moyennes entreprises (PME) tardent à adopter les technologies numériques, même les plus élémentaires – les coûts induits par l'adoption des TIC, l'absence de moyens financiers, une certaine réticence au changement ou encore l'impossibilité d'évoluer faute des compétences adéquates, notamment, pouvant agir comme autant de freins.

GRAPHIQUE 4.1. L'UTILISATION D'INTERNET VARIE SENSIBLEMENT SELON L'ÂGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION
Nombre d'activités pratiquées en ligne par internaute selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge, 2014



Note : l'extrémité supérieure (inférieure) des barres bleues représentent le nombre d'activités pratiquées en ligne par des internautes diplômés de l'enseignement supérieur (internautes sans formation ou n'ayant qu'une faible formation)

Source: OCDE (2015), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 - L'innovation au service de la croissance et de la société*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/888933274829>.



La transformation numérique est porteuse de nombreuses opportunités, mais également source de défis

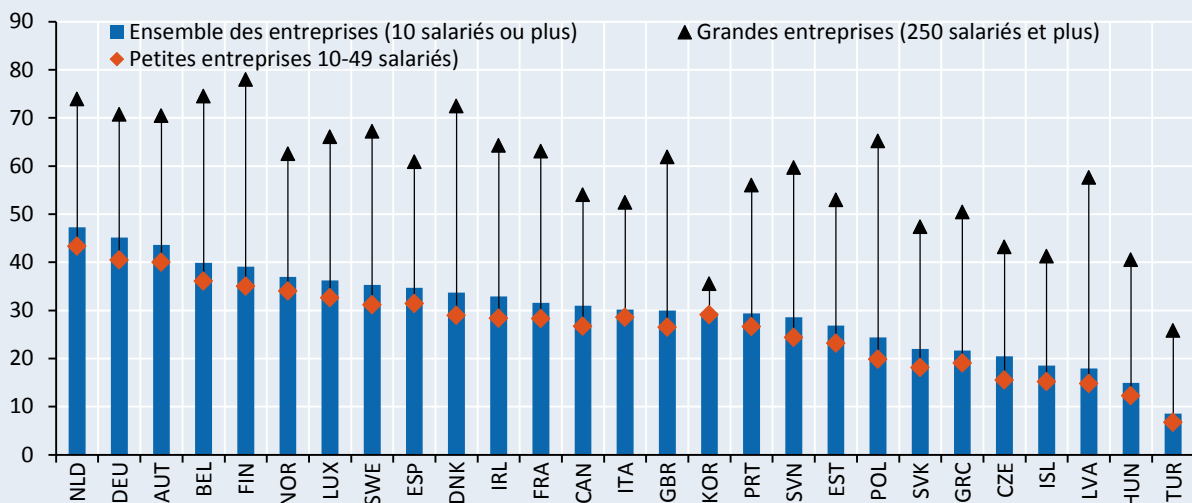
Tandis que la transformation numérique affecte un éventail toujours plus large d'activités économiques, des inquiétudes légitimes se font jour quant à ses incidences sur le quotidien des individus. Dans toute analyse consacrée au numérique, il apparaît très vite que chaque élément à son bon et son mauvais côté : défis et opportunités vont de pair. Ainsi, le phénomène numérique gagne d'ores et déjà le monde du travail, qu'il pourrait transformer de manière radicale. Il aura une incidence sur la quantité d'emplois disponibles et sur leur qualité, de même que sur la nature des tâches à accomplir et sur leurs exécutants. D'un côté, le numérique sera bénéfique pour la productivité et la capacité d'adaptation des travailleurs (à titre d'exemple, les plateformes de services professionnels Upwork et Freelancer comptent, ensemble, plus de 35 millions d'utilisateurs enregistrés) et pourrait ouvrir à certains groupes sous-représentés parmi la population active de plus larges perspectives professionnelles. Il suscitera de plus de nouveaux types d'emplois et de carrières, dans des domaines dont nous n'avons même pas encore idée. Avec l'arrivée des ordinateurs personnels, au début des années 80, plus de 1 500 nouveaux intitulés de poste ont fait leur apparition sur le marché du travail aux États-Unis. D'un autre côté, si les craintes de voir l'automatisation entraîner un chômage de masse sont probablement excessives, des changements significatifs restent néanmoins probables et des emplois sont voués à disparaître dans certains domaines et secteurs d'activité. L'ampleur des changements susceptibles d'affecter le marché du travail est pour l'heure incertaine, mais les données recueillies par l'OCDE à travers son Enquête sur les compétences des adultes réalisée dans le cadre du Programme pour l'évaluation

internationale des compétences des adultes, laissent penser que, en moyenne (dans 21 pays de l'OCDE), 9 % des emplois sont fortement menacés par l'automatisation et 25 % s'en trouveront profondément transformés.

L'internet a par ailleurs encore abaissé les obstacles aux échanges. Des acteurs nouveaux (et potentiellement vecteurs de rupture) transforment des processus de production et des industries, dont bon nombre étaient jusque-là restés relativement à l'abri de la mondialisation. L'internet continuera à gagner de l'importance dans le domaine des échanges au rythme du développement de nouvelles technologies, comme l'impression 3D, l'internet des objets, les données massives et l'informatique en nuage, et le paysage commercial va être remodelé sous l'effet de nouvelles accélérations des échanges de services reposant sur les données et peut-être d'un recul des échanges traditionnels de biens matériels. Les progrès de la connectivité numérique permettent aussi l'arrivée de nouveaux acteurs dans le domaine des échanges physiques (traditionnels) et la gestion de la production à l'échelon international, favorisant ainsi la montée en puissance des chaînes de valeur mondiales (CVM). Les PME peuvent aujourd'hui avoir d'emblée une « vocation mondiale » et fonctionner comme des « micro-multinationales » indépendantes ou comme des maillons des CVM. Cela a des effets considérables en termes de productivité. Les travaux de l'OCDE révèlent en effet que la participation aux CVM exerce une action positive sur la productivité multifactorielle (PMF), suffisante dans certains cas pour faire la différence entre croissance et contraction de cette dernière. Il en résulte également que les opportunités de croissance offertes aux PME vont se répartir de façon plus équitable au niveau mondial, mais aussi que les entreprises qui ne prennent pas résolument le virage numérique resteront à la traîne.

GRAPHIQUE 4.2. LES PETITES ENTREPRISES SONT MOINS BIEN PLACÉES POUR RECUEILLIR LES FRUITS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Entreprises utilisatrices de solutions de gestion de la relation client (GRC), 2015



Note : les données relatives à l'Islande renvoient à l'année 2014 ; les données relatives au Canada et à la Corée à l'année 2013.

Source : Base de données sur l'accès et l'utilisation des TIC par les entreprises, octobre 2016.

Cependant, le commerce et les CVM – et, de fait, tout échange, qu'il soit économique ou social, passant par l'internet – sont extrêmement tributaires du flux de données à travers les frontières. Cela peut faire naître des inquiétudes quant aux risques d'intrusion dans la vie privée, et à l'insuffisance de la protection des communications dans le cyberspace. Depuis 2000, les mesures réglementaires applicables aux données se font plus nombreuses et plus restrictives. Les entreprises font valoir que ces mesures portent atteinte à leur capacité de commercer et de gérer des réseaux de production en dehors des frontières, tandis que les responsables de l'action publique peinent à trouver le juste équilibre entre différents objectifs prioritaires dans un domaine qui se révèle être une pierre d'achoppement des négociations commerciales internationales. Qui plus est, certaines entreprises (essentiellement des PME) sont moins à même que d'autres de répondre aux problèmes de protection de la vie privée et de sécurité que les technologies numériques peuvent induire et tardent dès lors à adopter ces technologies (graphique 4.2).

Aux problèmes de confiance s'ajoutent les préoccupations liées aux pratiques criminelles rendues possibles par le numérique (qui vont de l'utilisation frauduleuse de cartes de crédit à la divulgation d'informations confidentielles en passant par la pornographie infantile et les activités sur le « Darknet »). Certaines techniques, comme le cryptage, qui ont soutenu le développement d'échanges économiques et sociaux légitimes, tels le commerce électronique, les services d'administration publique en ligne et la cybersanté, permettent aussi de camoufler des activités condamnables. Il semble que la complexité, la fréquence et l'ampleur des incidents de sécurité aillent en augmentant. Ces incidents peuvent nuire à la réputation,

aux ressources financières et aux actifs matériels d'une organisation, pénalisant sa compétitivité et sa capacité d'innovation ; les particuliers ne sont pas non plus à l'abri de préjudices matériels ou moraux. Ce type d'incident peut aussi coûter cher à l'économie dans son ensemble, notamment parce qu'il émousse la confiance, non seulement au niveau des organisations concernées mais aussi dans les différents secteurs d'activité.

Faire du numérique une opportunité réellement mondiale pourrait libérer de nouvelles et puissantes sources de croissance et de bien-être

Tout l'enjeu, pour les responsables de l'action publique, consiste à mettre en place un cadre qui permette aux particuliers et aux entreprises (ainsi qu'aux pouvoirs publics, bien sûr) de s'approprier les technologies numériques et d'en exploiter pleinement le potentiel. Pour saisir les opportunités offertes par le numérique et en gommer les aspérités, il faut une stratégie qui permette d'aller au-devant des problèmes. Les politiques actuelles, souvent à visée corrective, alimentent un sentiment d'appréhension vis-à-vis du numérique qui complique la concrétisation des nombreuses potentialités qu'il offre et qui entame la relation de confiance entre les pouvoirs publics et la population. Nous pouvons et nous devons mieux faire.

Les responsables doivent adapter leurs politiques aux réalités de l'ère numérique, afin de tirer pleinement parti des possibilités offertes, tout en prévenant, par des mesures adaptées, les difficultés qui peuvent y être associées. Malheureusement, la réforme et la libéralisation des marchés de produits, destinées à favoriser la concurrence, ont été de moindre envergure dans les secteurs où les écarts de productivité sont le plus prononcés. Il se pourrait dès lors que les carences de l'action des pouvoirs publics

soient en partie responsables de l'insuffisance des redéploiements de ressources et de la diffusion des technologies, à l'origine d'un creusement des écarts de productivité entre entreprises. Aussi peut-on se demander si l'accentuation de la dispersion des salaires depuis une quinzaine d'années ne tient pas dans une certaine mesure à une méconnaissance des effets de la transformation numérique.

Quant à l'avenir, certaines des orientations à suivre sont d'ores et déjà connues. Ainsi, au niveau national, l'utilisation des technologies numériques peut être freinée par la lenteur du changement structurel, en particulier en l'absence de redéploiement des ressources vers les entreprises qui jouent pleinement la carte des TIC. La manière dont les particuliers, les organisations et les marchés évoluent, ainsi que leur rapport à la technologie sont déterminants. Pour que de nouvelles possibilités d'emplois se concrétisent, il faut que de nouveaux marchés s'ouvrent, que les actifs et les ressources circulent entre les secteurs, que le savoir-faire des entreprises se développe et que de nouvelles compétences soient acquises. Les mesures propices au changement structurel, ainsi que des mesures complémentaires destinées à accompagner les travailleurs dans leurs transitions professionnelles, revêtent une importance capitale.

La transformation numérique, à l'instar de la mondialisation de façon plus générale, est synonyme de rupture, ce qui signifie que des marchés du travail résilients et souples (et des régimes de protection sociale solides et viables) sont nécessaires afin de faciliter le mouvement de la main-d'œuvre et des capitaux depuis les activités en perte de vitesse vers celles qui sont en plein essor. Il s'agira notamment de doter les travailleurs des compétences adéquates tout au long de leur vie active, de concevoir les institutions du marché du travail de telle sorte que les employeurs soient incités à saisir les opportunités offertes par le progrès technologique,

tout en veillant à ce que les risques ne pèsent pas de façon disproportionnée sur les travailleurs, et de renforcer les mesures d'activation de façon à atténuer les coûts de reconversion. Il pourrait y avoir lieu également de repenser les moyens par lesquels promouvoir de nouvelles formes de dialogue social et d'assurer durablement l'accès de tous aux services sociaux de base (santé, éducation, retraite) dans un monde où le travail prend des formes extrêmement différentes, en utilisant peut-être mieux les technologies numériques pour assurer des services et de veiller à ce qu'ils soient accessibles à tous.

La suppression des obstacles qui freinent encore l'adoption des technologies numériques par les ménages et les entreprises réclame des politiques de télécommunication solides, dans lesquelles l'accent est mis sur l'ouverture à la concurrence et l'équité d'accès. De telles mesures doivent certes faire partie intégrante des stratégies nationales visant à encourager l'accès aux technologies numériques, mais elles peuvent se révéler insuffisantes à elles seules pour atteindre certains groupes ou certaines régions. C'est la raison pour laquelle de nombreux gouvernements se sont déjà dotés de stratégies nationales en matière de haut débit, destinées à assurer la connectivité des zones isolées et des groupes défavorisés, afin de leur permettre de profiter des bienfaits de l'économie numérique.

Il est essentiel d'améliorer nos référentiels de mesure et nos bases de données factuelles. À titre d'exemple, être à même de mieux comprendre et mesurer le commerce électronique aidera les pouvoirs publics à élaborer de meilleures réponses face aux défis associés aux échanges. Faire en sorte que les pouvoirs publics puissent avoir accès aux outils, aux compétences et à l'infrastructure leur permettant de stocker et d'analyser d'importantes quantités de données pourrait donner lieu à de nouveaux éclairages utiles à l'élaboration des politiques publiques.



5 Renforcer le rôle de l'OCDE dans la gouvernance mondiale par le biais de ses normes

Si nombre des instruments d'action destinés à améliorer les effets de la mondialisation et leur perception par les citoyens relèvent des politiques structurelles nationales, les normes internationales ont également un rôle majeur à jouer. L'économie mondiale étant plus interconnectée que jamais, il est de plus en plus nécessaire d'établir des normes mondiales permettant d'instaurer une coopération efficace et d'harmoniser les règles du jeu. Il est urgent d'inscrire l'établissement de normes internationales dans le cadre d'une démarche plus ambitieuse afin de promouvoir une mondialisation plus inclusive, tant en élargissant le champ des normes mondiales qu'en renforçant leur application.

L'élaboration de normes internationales doit s'adapter aux réalités du monde actuel

L'élaboration de normes internationales doit suivre l'évolution rapide des contextes internationaux et des technologies de l'information, l'émergence de nouveaux acteurs économiques et sociaux, et l'importance grandissante des synergies qui existent entre différents volets des politiques publiques. Dans ce contexte, des instances d'établissement de normes comme l'OCDE doivent suivre une approche horizontale et pluridisciplinaire pour étudier les problématiques de dimension mondiale, en tissant des liens entre différents domaines de l'action publique. Elles doivent également réagir promptement et adopter des approches innovantes pour élaborer des normes sur des problématiques nouvelles. Les travaux de l'OCDE et du G20 qui ont donné lieu à l'Ensemble des mesures issues du Projet

sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), et ont débouché sur l'approbation, en à peine plus de deux ans, de mesures relatives à 20 actions à mener, et sur la négociation, en l'espace d'un an, d'un traité multilatéral portant sur l'application des mesures du projet BEPS liées aux conventions fiscales, en offrent une illustration. Rechercher les synergies qui peuvent exister avec d'autres instances et organismes internationaux établissant des normes, de même qu'avec d'autres mécanismes de gouvernance à l'échelon régional ou mondial, comme le G20, est un autre facteur clé de réussite.

L'établissement de normes internationales doit aussi prendre en compte la diversité des modèles de développement et des approches nationales mises en œuvre pour relever les défis de dimension mondiale. Dans cette optique, l'appropriation commune des





normes est un gage de succès à l'échelle mondiale. Le processus d'élaboration des normes de l'OCDE, par exemple, favorise un fort sentiment d'appropriation de la part des pays qui les ont élaborées en suivant une approche ascendante bien établie, mise en œuvre dès le stade technique, accompagnée d'analyses des politiques fondées sur des données d'observation. En outre, le mécanisme des examens par les pairs, profondément enraciné dans la culture de l'OCDE, qui consiste en des examens en profondeur suivis de recommandations qui en ressortent, est un outil puissant. De telles méthodes de travail exigent certes des ressources et une volonté politique, mais elles sont décisives pour une élaboration et une mise en œuvre efficaces de ces normes. Créer des normes mondiales peut aussi impliquer de devoir s'adapter à des pays se trouvant à différents stades de développement (par exemple en ajustant le calendrier de mise en œuvre).

Enfin, compte tenu de la défiance que manifestent actuellement les citoyens, la qualité d'une instance d'établissement de normes et sa capacité à influencer sur le débat mondial passe par son aptitude à cesser de se concentrer prioritairement sur l'élaboration/la conception de normes pour accorder une plus large place à la mise en œuvre et à l'impact. Cela suppose d'établir des mécanismes de mise en œuvre et de procéder à un suivi systématique et efficace de l'application des normes, qui permette d'en évaluer l'impact et de déterminer celles qu'il est utile de réexaminer. L'un des enseignements clés tirés des travaux menés par l'OCDE avec certains pays sur la qualité de la réglementation est qu'il convient de réfléchir soigneusement à la mise en œuvre dès le début et que celle-ci est aussi importante que la norme elle-même. Les instances d'établissement de normes doivent également veiller au principe de responsabilité mutuelle en associant une plus grande diversité de parties prenantes à l'ensemble de l'activité d'élaboration de normes. Il est urgent d'intensifier la consultation du public et la participation de parties prenantes représentant la société civile. La participation de parties prenantes est particulièrement lourde d'enjeux dans le contexte international, car il est absolument nécessaire aujourd'hui que les citoyens

puissent faire entendre leur voix sur les priorités à suivre en matière de définition de normes à l'échelle mondiale. Par ailleurs, compte tenu du rôle grandissant des régions et des villes, il faut aussi associer les autorités infranationales aux activités d'élaboration des normes.

La définition de normes mondiales dans certains domaines pourrait apporter une valeur ajoutée

Rester à l'affût de nouvelles problématiques est une clé de la réussite. La nécessité d'harmoniser les règles du jeu mondiales est une des problématiques nouvelles à laquelle l'établissement de normes mondiales apporterait une valeur ajoutée pour rendre la mondialisation plus inclusive et restaurer la confiance. Des normes qui pourraient être utiles à cet égard portent sur des mesures relatives à la coopération en matière d'application du droit de la concurrence, aux instances de règlement des différends entre États et investisseurs, à l'interopérabilité des systèmes numériques ou dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, à la conformité des ventes sur internet, ou encore la traçabilité des produits agricoles. L'action à mener pour mieux relever les défis associés à la face obscure de la mondialisation est un autre aspect où l'amélioration des normes existantes ou la définition de nouvelles normes aurait toute sa pertinence. Des normes dans les domaines des chaînes d'approvisionnement responsable, de la lutte contre la corruption à l'intention des entreprises publiques, de la cybersécurité, du financement de la vie politique et du lobbying, ou encore du commerce illicite ou de l'hameçonnage (« phishing »). Pour mieux exploiter les possibilités offertes par le numérique, des normes relatives à la gouvernance des données massives et à l'accès à ces données, ou encore à l'intelligence artificielle, pourraient se révéler utiles. En outre, des normes relatives à l'enseignement et la formation professionnels, à l'emploi et aux compétences des jeunes, aux emplois de qualité ou encore aux compétences globales, seraient autant de moyens de faire face aux défis nés de la transformation numérique et de la mondialisation en termes d'éducation et de compétences.

Pour en savoir plus

Arntz, M., T. Gregory et U. Zierahn (2016), « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 189, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlz9h56dvq7-en>.

Banque mondiale (2016), *World Development Report 2016: Digital Dividends*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://documents.worldbank.org/curated/en/896971468194972881/pdf/102725-PUB-Replacement-PUBLIC.pdf>

Bonesmo Fredriksen, K. (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are they Compatible? Part 6. The Distribution of Wealth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 929, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h28t0bznr-en>.

Causa, O., M. Hermansen et N. Ruiz (2016), « The Distributional Impact of Structural Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1342, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jln041nkpwc-en>.

CIGI (Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale) (2014), *2014 CIGI-Ipsos Global Survey on Internet Security and Trust*, CIGI, Waterloo, <https://www.cigionline.org/internet-survey>.

Cournède, B. et al. (2016), « Enhancing Economic Flexibility: What Is in It for Workers? », *Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 19, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/b8558a5b-en>

Denk, O. et B. Cournède (2015), « Finance and income inequality in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1224, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js04v5jm2hl-en>.

Égert, B. et P. Gal (2017), « The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework », *OECD Journal: Revue économique de l'OCDE*, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg1lqspxtvk.

Frantz, D. (2017), « Going Digital – Making the transformation work for growth and well-being », *Les essentiels de l'OCDE*, 24 janvier 2017, <http://oecdinsights.org/2017/01/24/going-digital-making-the-transformation-work-for-growth-and-well-being/>.

Haugh, D., et al. (2016), « Cardiac Arrest or Dizzy Spell: Why is World Trade So Weak and What can Policy Do About It? », *Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 18, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlr2h45q532-en>.

Hermansen, M., N. Ruiz et O. Causa (2016), « The distribution of the growth dividends », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1343, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/7c8c6cc1-en>.

Johansson, Å. (2016), « Public Finance, Economic Growth and Inequality: A Survey of the Evidence », *Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 1346, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/094bdaa5-en>.

OCDE (2012), *Policy Priorities for International Trade and Jobs*, (dir. pub.), D. Lippoldt, e-publication, disponible à l'adresse : www.oecd.org/trade/icite.

OCDE (2014), *Measuring the Digital Economy: A New Perspective*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264221796-en>.

OCDE (2014), *Policy Brief: The Fiscal and Economic Impact of Migration* (mai 2014), Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/policy-briefs/PB-Fiscal-Economic-Impact-Migration-mai-2014.pdf>.

OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr.

OCDE (2015), *Data-Driven Innovation: Big Data for Growth and Well-Being*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264229358-en>.

OCDE (2015), *How international investment is shaping the global economy: Social, economic, and policy perspectives*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/investment/2015-international-investment-blog-compilation.pdf>.

OCDE (2015), *The Future of Productivity*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248533-en>.

OCDE (2015), *La gestion du risque de sécurité numérique pour la prospérité économique et sociale : Recommandation de l'OCDE et document d'accompagnement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264246089-fr>.

OCDE (2015), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr.

OCDE (2015), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 : L'innovation au service de la croissance et de la société*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-fr.

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.

OCDE (2016), « Automatisation et travail indépendant dans une économie numérique », Synthèses sur l'avenir du travail, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/els/emp/Automatisation%20et%20travail%20ind%C3%A9pendant%20dans%20une%20%C3%A9conomie%20num%C3%A9rique.pdf>.

OCDE (2016), « Créer les conditions de la prochaine révolution de la production : l'avenir des industries manufacturières et des services - rapport intermédiaire », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, 1-2 juin 2016, Paris, <https://www.oecd.org/fr/rcm/documents/Creer-les-conditions-de-la-prochaine-revolution-de-la-production-l-avenir-des-industries-manufacturieres-et-des-services-rapport-intermediaire.pdf>.

OCDE (2016), « Economic and Social Benefits of Internet Openness », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 257, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwqf2r97g5-en>.

OCDE (2016), « Global Value Chains and Trade in Value-Added: An Initial Assessment of the Impact on Jobs and Productivity », *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 190, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlvc7sb5s8w-en>.

OCDE (2016), « Managing Digital Security and Privacy Risk », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 254, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jltwt49ccklt-en>.

OCDE (2016), « New Forms of Work in the Digital Economy », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 260, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwnklt820x-en>.

OCDE (2016), « New Markets and New Jobs », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 255, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jltwt496h37l-en>.

OCDE (2016), *Évolution des politiques et des marchés agricoles : Implications pour les réformes du système commercial multilatéral*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267169-fr>.

OCDE (2016), *International Regulatory Co-operation: The Role of International Organisations in Fostering Better Rules of Globalisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264244047-en>.

OCDE (2016), Policy Brief on the Future of Work: Skills for a Digital World (décembre 2016), Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/els/emp/Skills-for-a-Digital-World.pdf>.

OCDE (2016), *Réformes économiques 2016 : Objectif croissance rapport intermédiaire*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2016-fr>.

OCDE (2016), *Les clés de l'intégration : Les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264258365-fr>.

OCDE (2016), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/sti_in_outlook-2016-en.

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr.

OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-fr.

OCDE (2017), « Key Issues for Digital Transformation in the G20 », Rapport établi pour une conférence conjointe OCDE/Présidence allemande du G20, Berlin, 12 janvier 2017, <http://www.oecd.org/G20/key-issues-for-digital-transformation-in-the-G20.pdf>.

OCDE (2017), *Economic Policy Reforms 2017: Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2017-en>.

OCDE (2017), *The Next Production Revolution*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264271036-en>.

OCDE (2017), *Towards Better Trade Policies: OECD Work on Trade*, e-brochure, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/tad/policynotes/oecd-trade-brochure.pdf>.

OCDE (à paraître), *All Different All Equal: Levelling the Playfields and Addressing Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (à paraître), *Business and Finance Outlook 2017*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (à paraître), *OECD Employment Outlook 2017, Chapter 3: How Globalisation and Technology are Transforming the Labour Market*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

PewResearchCenter (2016), *Spring 2016 Global Attitudes Survey*, <http://www.pewglobal.org/>.

Ruiz, N. et N. Woloszko (2016), « What do household surveys suggest about the top 1% incomes and inequality in OECD countries? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1265, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs556f36zt-en>.

Stone, S., P. Sourdin et C. Legendre (2013), « Trade and Labour Market Adjustment », *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 143, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4c6spvddwj-en>.

Transatlantic Trends (2013), *Transatlantic Trends: Key Findings 2013*, <http://trends.gmfus.org/files/2013/09/TTrends-2013-Key-Findings-Report.pdf>.

Westmore, B. (2014), « International Migration: The Relationship with Economic and Policy Factors in the Home and Destination Country », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1140, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz123h8nd7l-en>.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

OCDE - Série "Pour des politiques meilleures"

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour ambition de promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure en offrant un cadre dans lequel les gouvernements peuvent se réunir pour partager leurs expériences et rechercher des solutions à des problèmes communs, avec l'appui d'un Secrétariat hautement compétent et dynamique. Nous nous employons avec nos 34 Membres, des partenaires clés et plus de 100 pays à mieux comprendre les moteurs du changement, économique, social et environnemental, afin d'améliorer le bien-être des populations partout dans le monde. Les brochures qui s'inscrivent dans la série Politiques meilleures donnent une vue d'ensemble des enjeux auxquels sont confrontés les différents pays et présentent nos principales recommandations à l'intention des pouvoirs publics pour y faire face. Exploitant l'expertise de l'OCDE en matière de comparaisons internationales et d'identification des pratiques optimales, ces brochures adaptent les préconisations de l'OCDE en fonction des priorités spécifiques et de l'actualité des pays Membres et des pays partenaires, s'attachant à montrer comment les gouvernements peuvent faire avancer les réformes.

www.oecd.org/mcm
OCDE Paris
2, rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tel.: +33 1 45 24 82 00

